

**Bienvenue
à la
Société**

Le Quartier Latin

Bien faire et laisser braire

Journal des étudiants de l'Université de Montréal • Port payé à Montréal

MONTREAL — 30 MARS 1965

VOLUME XLVII — NUMERO 48

**Louis-
Joseph
Papineau**

Après 2 ans de négociations NOUS AVONS LA COOPÉRATIVE!

par Chantal GAGNON

A la suite des longues négociations (2 ans) avec l'Université, la Coopérative a enfin un local où se loger. Le Conseil des Gouverneurs vient d'accepter officiellement que l'Association Coopérative s'installe au 4e étage du Centre Social. Après quelques réaménagements, le local en question suffira aux besoins pour quelques années.

Le local, une fois obtenu par l'AGEUM, sera l'objet de négociations entre l'Association Coopérative et l'Université quant au prix de location et d'aménagement. La Coopérative aura le même statut que la Caisse Populaire. C'est par l'entremise de l'AGEUM, que Jean Filteau, président de l'Association Coopérative, négociera avec l'administration de l'Université. Pour le président de l'AGEUM, Michel Vaillancourt, "l'offre faite par l'Université est assez acceptable". Il espère que dès septembre prochain, les étudiants pourront profiter des services de la Coopérative.

Le Conseil a voté à l'unanimité l'adoption du local du 4e pour l'établissement de ce service.

PROJET D'ENQUETE SOCIOLOGIQUE

Après de fort longues discussions touchant principalement la direction du projet, le Conseil a adopté à l'unanimité qu'un projet d'enquête sociologique sur la motivation universitaire se réalise dans le cadre du programme de recherche du Comité d'Education. Un crédit de \$800 a été alloué pour l'élaboration de ce projet à même les revenus des machines distributrices. M. Jacques Bégin du Comité



Michel Vaillancourt



Michel Pelletier

Le président est mort... Vive le président!

(Photos Serge Proulx)

d'Education a été chargé de la direction de ce projet.

NOUVELLE CONSTITUTION DE L'AGEUM

Sur un projet de Louis Duval, le Conseil a ensuite occupé les trois heures suivantes de sa réunion à adopter une nouvelle Constitution pour l'AGEUM. Il serait, il va de soi, fastidieux de rapporter cette nouvelle Constitution dans ces pages.

ELECTIONS A L'AGEUM

La plupart des directeurs de comité ont été élus pour la prochaine année académique.

Action sociale : Robert Nelson. (Seul candidat).

Affaires internationales : Marcel Simoneau a défait l'autre candidat, Jacques Rastoul.

Affaires nationales : André Saicans l'a emporté sur Louis-Raymond Roy.

Aide financière : Paul Bourbeau (seul candidat).

Education : Guy Sarrazin l'a emporté sur Jean-Serge Baribeau.

Affaires pré-universitaires : Réal Bouvier (seul candidat).

Présidence d'assemblée : Gilles Poulin (seul candidat).

Presses de l'AGEUM : Mark Poulin (seul candidat).

Quartier Latin : Jacques Elliott (seul candidat).

Ont été ratifiés par le Conseil (nécessité de la Constitution) : les nominations de

Roch Denis au poste de rédacteur-en-chef, de Gérald Bernier au poste de rédacteur-en-chef adjoint et de Chantal Gagnon au poste de Chef des Nouvelles. Jacques Elliott a aussi annoncé la nomination de Pierre-Louis Guertin au poste de secrétaire à la rédaction.

LES MERITES SONT ABOLIS

Sur une proposition de Clément Lemelin appuyée par Guy Bertrand aucun mérite n'a été voté cette année. Les arguments qui ont prévalu voulaient que les étudiants n'aient pas à recevoir des remerciements pour ce qui n'était que de leur devoir de faire et que de plus, il était assez malencontreux que les étudiants se donnent des mérites entre eux.

MERITES HONORIFIQUES

Sur des propositions de l'exécutif, le Conseil a accordé des mérites honorifiques à des hommes hors de l'Association. Ces mérites ont été adoptés à l'unanimité. Ce sont :

Lionel Sorel (président de l'U.C.C.)

Roger Baulu (président de la campagne du Prêt d'Honneur)

Jacques Henripin (président de l'Association des Professeurs de l'Université de Montréal)

Mgr Parent (re : Rapport Parent)

Jacques Boucher (président de la JOC)

Me Jacques-Yvan Morin (professeur de Droit à l'Université)

Une mention spéciale a été accordée à M. Lionel Lemay, adjoint du recteur pour les affaires étudiantes.

ALLOCATIONS HAUSSEES

Il a été adopté à l'unanimité que les allocations respectives du vice-président aux affaires internes, du vice-président aux relations publiques, du vice-président à l'administration, du vice-président à la gestion et du secrétaire général qui sont présentement de \$600 soient portées à \$1,000.

PLEINS POUVOIRS A L'EXECUTIF

Il a été adopté à l'unanimité que le Conseil d'administration de l'AGEUM remette à l'exécutif les pleins pouvoirs jusqu'à la fin du mandat de ce dernier.

DISSOLUTION DU CONSEIL

Il a été adopté à l'unanimité que le Conseil d'administration 1964-65 soit dissous.

La tournée du président de l'U.G.E.Q.

(VOIR PAGE 13)

MARIÉS OU... TOUT COMME

(EN PAGE 7)

A la demande générale et pour une seule représentation,
l'Atelier de Théâtre de l'AGEUM présente

au CENTRE SOCIAL

"LA NOUVELLE"

de MORVAN LEVESQUE

et

"LES NUITS DE CHICAGO"

de GEORGES NEVEUX

Mise en scène de Gilles Gasse

le 4 avril à 8 h. 30

Admission : \$1.25 — ETUDIANTS : \$0.75



"LES FORTS DONNENT POUR LES FAIBLES"

A la Clinique de Sang

MERCREDI LE 7 AVRIL PROCHAIN

de 10 h. A.M. à 5 h. P.M.
au Grand Salon du Centre Social

Les étudiants de Chirurgie Dentaire présentent
une rencontre des cinémas Oriental et Occidental :

"YOJIMBO"

de AKIRA KUROSAWA

AU MEME PROGRAMME :

"LES SEPT MERCENAIRES"

de JOHN STURGES

avec Yurl Burner et Steve McQueen

AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE

Billets : \$1.00 pour la soirée

Samedi le 3 avril à 7 h. 30 et 9 h. 30

"DEMANDEZ A JAYNE"

la **Lambretta** est imbattable



Apparence - Performance - Economie
Connaissez la satisfaction et le plaisir de posséder une LAMBRETTA. Exelle par sa commodité, son économie et le plaisir — 100 milles au gallon d'essence. Construite d'après des spécifications rigides par le manufacturier de "Scooters" le plus réputé du monde.

TERMES FACILES

Ecrivez pour nom de votre concessionnaire

OU VOIR

Bentley's Cycles & Sports Ltd.
2081 Bleury — 255 Beaubien Ouest — Montréal

en bref

**La Faculté
des Arts
championne de
la ligue
interfacultaire**

(J.E.) — L'équipe de hockey des étudiants de la Faculté des Arts qui n'avait gagné aucune partie au cours de l'année a vaincu l'équipe de Sciences Sociales par 7 à 6 remportant ainsi les honneurs de la série finale de la section "C" de la ligue interfacultaire. Le capitaine Ronald Charest a réussi le but victorieux durant la période supplémentaire. Un peu auparavant l'équipe de faculté des arts avait triomphé de l'équipe de Droit quand Jacques Dumoulin compta un but 40 secondes avant la fin de la troisième période pour ainsi remporter la partie au compte de 5 à 4.

**Formation du
personnel
enseignant :
augmentation
des demandes
de bourses**

Le directeur du Service de l'aide aux étudiants, au ministère de l'Education, M. Hector Joyal, annonce une augmentation importante du nombre de demandes de bourses pour la formation universitaire du personnel enseignant, pour l'année 1965-1966. 1,295 demandes ont été présentées, cette année, comparativement à 1,055 l'année dernière.

M. Joyal prévoit qu'environ 600 candidats recevront, cette année, une réponse positive, comparativement à 450 pour l'année 1964-1965. Cette augmentation est due principalement à l'amélioration de la qualité des dossiers présentés.

Le directeur du Service de l'aide aux étudiants note aussi l'augmentation importante du nombre de candidats étudiants, bacheliers en pédagogie ou bacheliers ès arts en juin 1965, et désireux d'obtenir une licence d'enseignement leur permettant de répondre mieux aux nouvelles exigences de l'enseignement.

**"Essai
de la doctrine
du sport"**

FRANCE (PEN) — A l'instar d'une publication de l'UNESCO lancée en 1956 sur la situation du sport dans le domaine de

l'éducation, le HAUT COMMISSARIAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS vient de publier une étude philosophique sur la situation du sport dans la vie de l'individu et de nation intitulée : "Essai de la doctrine du sport".

L'auteur principal de cette brochure, Jean Borotra ex-commissaire des sports sous vichy, propose une nouvelle optique dans le statut de l'amateurisme : puisque l'importance du phénomène des vedettes sur une nation est indéniable, il est essentiel d'ajouter une nouvelle catégorie aux professionnels et amateurs actuels, soit les non-amateurs qui seraient placés sous le contrôle financier des fédérations nationales. Cette proposition verrait à soulager les champions de toute préoccupation matérielle tout en offrant des conditions de vie meilleure et mieux équilibrée pour un athlète salarié.

Borotra soulève également l'épineuse question du mi-temps sportif et de la réorganisation scolaire de l'éducation physique. On se rappelle que cette nouvelle formule du mi-temps pédagogique a produit, depuis l'expérience de Vanves en 1950, des succès inespérés qui, selon Borotra, seraient plus profitables si l'on envisageait une plus grande planification des programmes et une concentration accrue des moyens matériels.

**Le comité
de la défense
de la liberté
d'expression**

Le "Comité de défense de la liberté d'expression" dont le président est Jean-Louis Roux, invite tout particulièrement les étudiants de l'Université de Montréal à sa première réunion, qui se tiendra le 2 avril de 5 à 8 heures p.m., à l'Union française, 429 rue Viger (près Place d'Armes).

Quelques-uns des membres du comité qui seront présents à cette réunion : Claude Lompré, Gérard Pelletier, Michel Chartrand, Yves Thériault, Claude Jasmin, etc.

Ce comité demande actuellement les oboles de mouvements à l'effet d'assurer une défense efficace à Jacques Hébert, dont la cause est actuellement en appel. (\$8,000).

Jean-Louis Roux promet plusieurs surprises, de même qu'un accordéon-musette et de la danse. Tous sont invités.

PLAYBOY
Prix d'abonnements pour étudiants.
1 an, \$6.50; 2 ans, \$12.00; 3 ans, \$16.50. — Envoyez nom, adresse et paiement à : Service d'abonnement, C.P. 1231, succursale 9, Montréal.
DERNIERE CHANCE !

**Bourses
de l'U.G.E.Q.
Fonds**

"Estudiante"

En accord avec la Société des Tabacs Québec, fabricant de la cigarette "Estudiante", l'U.G.E.Q. distribuera, dès le mois de septembre prochain, des bourses aux étudiants membres de l'U.G.E.Q.

En effet, la Société des Tabacs Québec a consenti à verser, dans un fonds spécial, un demi-cent (1/2¢) par paquet de cigarettes "Estudiante" vendu.

Tout étudiant membre de l'U.G.E.Q. pourra faire une demande de bourse entre le 1er mars et le 30 avril 1965. Il suffit d'écrire à :

MONTREAL —
Bourses de l'U.G.E.Q.,
"Fonds Estudiante",
Casier Postal 2359,
Station C,
Montréal 24

et demander une formule de demande de bourse.

Les bourses seront attribuées par un comité spécial de l'U.G.E.Q. selon les besoins financiers, les mérites académiques et la participation à l'action étudiante.

Denis CHARBONNEAU,
Responsable des Bourses
de l'U.G.E.Q.,
Fonds "Estudiante".

erratum

Le communiqué publié dans l'édition du 11 mars 1965 du Quartier Latin et titré "Comment obtenir des bourses" aurait dû être signé :

Bernard Landry,
Service d'Information,
Comité d'aide financière,
AGEUM

plutôt que :

Service de l'aide aux étudiants,
Ministère de l'Education,
Hôtel du Gouvernement,
Québec 4, Etat du Québec.

Conférence

M. Frederic Seager sera le prochain conférencier au Cercle juif de langue française. Sa conférence aura pour titre : "La France, est-elle américanisée?" ...

M. Seager est né à New York. Il a fait ses études aux universités de Cornell et Columbia. Il s'est spécialisé dans l'histoire de l'Europe. En 1963, il a fait un stage de recherches d'une année en France. Il prépare en ce moment un ouvrage sur l'affaire Boulanger. Il est actuellement chargé d'enseignement au département d'histoire de l'Université de Montréal.

Cette réunion aura lieu mercredi, le 31 mars, à 8 h. 30 p.m. au Salon Bleu de l'Hôtel Windsor. Le public est cordialement invité.

LA DERNIÈRE RÉUNION DE L'AGEUM

Nouveaux directeurs de comité



Jacques Elliott
"Quartier Latin"



Guy Sarrazin
Education



Marcel Simoneau
Affaires Internationales

(Photos Serge Proulx)

ORDRE DU JOUR

1. Période de questions.
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion.
 - a) Communication de l'exécutif sur la Coopérative.
 - b) Proposition de l'exécutif sur un projet d'enquête sociologique.
3. Lecture et adoption du nouveau projet de Constitution de l'AGEUM.
4. Elections aux différents postes de Directeurs de Comités et Commissions.
5. Propositions de l'exécutif sur la Charte de l'Université.
6. Proposition de l'exécutif sur un réajustement des allocations des membres du Comité exécutif, à l'exception du président.
7. Propositions de la Commission des Mérites.
8. Proposition de l'exécutif sur la remise des pleins pouvoirs à l'exécutif.
9. Proposition de l'exécutif sur la dissolution du Conseil d'Administration 1964-65.
10. Divers.

LE DISCOURS DU NOUVEAU DIRECTEUR DU "QUARTIER LATIN"

L'année prochaine, je compte bien que la politique générale du "Quartier Latin" s'orientera vers la défense de la classe étudiante dans son ensemble. Dans ce but, nous mettrons tout en oeuvre pour faire valoir les revendications du mouvement étudiant en général, et de l'AGEUM en particulier. La démocratisation réelle de l'enseignement via la gratuité scolaire à tous les niveaux sera une constante de notre politique éditoriale.

Cette année, je pense, le "Quartier Latin" a franchi un grand pas sur le plan idéologique. Il avait jusqu'à ce jour la réputation d'être au courant des problèmes de notre société, mais n'avait jamais précisé clairement son option sur le plan social et politique. A la suite de nombreuses rencontres au cours de l'été dernier, nous nous étions rendu compte que la perspective dans laquelle nous travaillions était socialiste. Pour reprendre la phrase de Serge Ménard, "nous nous sommes découverts socialistes".

Depuis de nombreuses années, donc, les revendications du "Quartier Latin" s'orientaient invariablement vers le socialisme.

C'est ce que nous avons voulu, par souci d'honnêteté et de franchise, préciser à notre public lecteur.

Si vous m'élisez au poste que je sollicite, le "Quartier Latin" poursuivra cette politique.

Nous illustrerons par des exemples CONCRETS comment selon nous, le socialisme peut se réaliser dans notre société, et à certains égards même les progrès qu'il a déjà accomplis ici même au Québec. Il est bien certain, cependant que ce faisant le "Quartier Latin", journal des étudiants de l'Université de Montréal, laissera à ceux-ci pleine liberté de faire valoir leur opinion sur ce sujet et sur tous les autres dans ces pages. Je me réfère en cela à l'article 140 de la Constitution de notre Association qui stipule entre autres: "Ce journal a pour but de favoriser la libre expression des membres de l'Association sur tout sujet d'intérêt général, d'informer ceux-ci sur tout sujet pouvant les intéresser et de faire connaître les manifestations étudiantes de tout genre, plus particulièrement celles de l'Association" (fin de la citation)

Tout dernièrement, le Quartier Latin s'est prononcé en faveur de

l'indépendance du Québec. Notre opinion en ce qui a trait au socialisme nous a amené tout naturellement à cette position. Car selon nous, le socialisme ne peut se réaliser autrement que dans un contexte québécois. L'an prochain, nous préciserons et illustrerons cette triple option de façon concrète.

Après avoir précisé quelle politique éditoriale j'entends poursuivre avec mon équipe l'an prochain, passons maintenant à l'organisation interne du journal.

Service des Nouvelles :

Avec les années, le Service des nouvelles prend de l'ampleur. Présentement ce service fournit la majeure partie des textes publiés dans le Quartier Latin. L'an prochain, si vous m'élisez, j'ai l'intention d'y apporter une réforme devenue indispensable. Le Service des Nouvelles sera divisé en deux sections autonomes placées sous la responsabilité du Chef des Nouvelles.

Une section locale s'occupera exclusivement des activités se déroulant sur le campus, en particulier celles de l'AGEUM, tandis qu'une autre couvrira la vie étudiante en général et les affaires de la nation.

J'insiste sur la nécessité de cette réforme, car j'ai bien conscience que tout en améliorant le Quartier Latin sur d'autres points, nous n'avons pas réussi cette année à fournir une information aussi complète que nous l'eussions souhaité. La réforme envisagée permettra, je l'espère, d'intéresser davantage les étudiants à ce qui se passe dans leur milieu immédiat.

Information :

Le Quartier Latin est entre autres choses, l'occasion pour plusieurs étudiants de s'initier au métier de journaliste. Ce sera notre préoccupation constante d'aider à la formation de journalistes honnêtes et compétents. C'est pourquoi au cours de l'été la direction organisera des rencontres avec l'équipe régulière du Quartier Latin pour préciser ce qu'elle attend d'elle et dégager les grandes lignes de notre action l'an prochain. Des cours spécifiques de rédaction de textes seront, au besoin, donnés l'an prochain à certains membres de l'équipe.

Reportages et Enquêtes :

Nous systématiserons la publication régulière de reportages, de même que d'enquêtes de nature

sociologique du genre de la série de cette année sur les étudiants mariés. Notons sur ce dernier point, que l'embryon d'équipe qui a commencé à faire des recherches dans ce domaine continuera son travail l'an prochain. Elle étudiera toutes les facettes de l'activité de l'étudiant et des problèmes qu'il affronte.

Relations avec l'AGEUM :

En amendant récemment sa constitution, l'AGEUM a précisé et clarifié le statut du Quartier Latin vis-à-vis d'elle.

Pour nous, il est bien clair que le Quartier Latin, par le rôle qui lui est dévolu en tant que journal est forcément ce que l'on peut appeler un chien de garde. Nous sommes là pour voir entre autres à ce que les leaders étudiants remplissent le mandat que leurs commettants leur ont confié. Ce rôle, rappelons-le, est inhérent à notre statut de journal.

Cependant, cette nécessité pour le journal des étudiants d'être vigilant à l'égard des actes posés par les dirigeants de l'Association n'implique nullement que les relations entre le "Quartier Latin" et eux doivent être tendues, bien au contraire.

Jacques ELLIOTT

RÉVISION DE BOURSES ET PRÊTS

Ce questionnaire s'adresse à tous ceux qui ont demandé une révision de bourse et prêt d'un ministère de l'éducation. Ce questionnaire s'adresse également à ceux qui auraient demandé une révision de bourse et prêt si on ne leur avait pas accordé le maximum (soit \$500.00 pour un résident et \$1,000.00 pour un non-résident) dès leur première demande.

Il serait nécessaire que toutes les réponses nous parviennent avant la fin de semaine.

Nom Tél.

Prénoms

POUR QUELLE(S) RAISON(S) ETES-VOUS ALLÉ EN RÉVISION ?

1—Parce que votre travail de l'été vous a obligé à demeurer ailleurs qu'à votre résidence permanente ? ...

oui non

2—Parce que vous n'habitez pas chez vos parents, étant en rupture de ban avec eux ? ...

oui non

3—Parce que les conditions matérielles ou/et psychologiques ne sont pas favorables à l'étude et que, par conséquent, vous devez habiter à l'extérieur de chez vos parents ? ...

oui non

4—Parce que vous êtes marié(e) ? ...

oui non

5—Parce que vous êtes orphelin(e), soit de père, de mère ou des deux à la fois ?

oui non

Cette question ne s'adresse qu'à ceux (celles) qui ne sont pas allé(s) en révision et qui font partie d'une des quatre catégories précédentes.

6—Auriez-vous demandé une révision si on

ne vous avait pas accordé le maximum (\$500 pour un résident, \$1,000 pour un non-résident) dès la première demande ?

oui non

N.B. — Auriez-vous des remarques à faire en rapport avec la politique d'aide financière du ministère de l'Éducation ?

Veillez remettre ce questionnaire rempli :

- à votre président de faculté;
- au local 612 au Centre Social;
- par la poste, en l'adressant au : "Comité d'Aide Financière", 2222, Maplewood, local 612, Montréal.

Alain BOYER,
Service d'Enquête,
Comité d'Aide Financière,
A.G.E.U.M.

éditorial

La croisade de McGill NE LEURRE PERSONNE

Les gars de McGill sont en pleine croisade. Ils réclament justice du gouvernement du Québec à qui ils demandent de combler le déficit de leur "University", se refusant à payer de leur poche un \$100 annuel supplémentaire. Ils viennent de découvrir, par le biais de leur porte-dollars, la nécessité de la gratuité scolaire.

La justice, nous en sommes, messieurs de McGill; nous en sommes tellement que nous luttons avec acharnement pour la gratuité scolaire et la justice sociale (rappelez-vous la montée à Québec, que vous avez suivie dans les journaux) et ce, depuis quelque temps déjà. Nous en sommes d'autant plus que nous en avons toujours REVE et que nous la voyons proche. Mais la vôtre, nous ne la comprenons pas. Voyons sous quelle forme apparaît l'injustice dont vous souffrez.

Vous êtes environ 12% de la population du Québec; nous sommes 84%. Sur le plan professionnel, les tâches se répartissent ainsi :

49.9%	des Anglais	sont collet blanc
40.0%	" "	" " bleu
5.4%	" "	" ruraux
26.8%	des Français	sont collet blanc
56.5%	" "	" " bleu
13.9%	" "	" ruraux

On voit déjà que vous avez le haut du pavé professionnel. Pour ce qui est de la situation financière des Université de Montréal et McGill, le tableau suivant pourra vous donner une bonne idée de la soi-disant injustice qui vous est faite au Québec :

Pour les années 1961-1962 :

	MONTREAL	McGILL
Fonds de dotation	\$1,453,302	\$84,611,696
Revenus de ce fonds	\$85,000	\$3,822,999
Dépenses	\$10,243,774	\$20,896,727
Subvention du Québec	\$6,577,300	\$5,820,000
Subvention moyenne par étudiant du Québec:	\$593	\$825
Etudiants étrangers:	6%	27%

Les chiffres sont toujours arides, mais ceux-là le sont tellement pour nous que c'en est intolérable. Ajoutons à cela que pour une période de trois ans, McGill a eu un programme de construction de \$31,850,000 alors que Montréal devait se contenter d'un \$16,875,000. De plus à McGill, 37% de ceux qui sont aux grades supérieurs (M.A. et Th.D.) et 51% des étudiants de médecine sont étrangers. On sait que ce sont ces étudiants qui coûtent le plus cher à instruire.

Après ce bilan des plus sommaires, reparlons de justice. Il existe une inégalité fondamentale qu'il faut faire disparaître, mais

elle n'est pas de votre côté. L'Etat du Québec vous a privilégié de belle façon sous Taschereau, Duplessis et encore sous Lesage. Nous avons subi le paradoxe des subsides gouvernementaux par lequel la minorité scandaleusement riche recevait beaucoup plus que la majorité de Québécois français sous-développés. La politique des rois-nègres a perpétué jusqu'en 1965 des privilèges dont jouissent habituellement les maîtres dans les pays colonisés.

Une mode d'appropriation défectueuse vous a permis de capitaliser à l'extrême et de profiter de revenus qui vous ont servi à ériger cette grande université qu'est McGill, en lui donnant une importance disproportionnée au rôle qu'elle serait normalement appelée à jouer dans ce pays français.

Les dons privés (qui soit dit en passant ne sont que les impôts des compagnies ou des particuliers détournés des fonds publics en votre faveur), les fondations américaines, les gouvernements, tout a contribué à faciliter démesurément votre croissance; et vous criez encore à l'injustice ?

Tout cela nous a continuellement défavorisés et nous ne l'acceptons plus. Notre gouvernement doit nous refuser des subventions pourtant vitales, pour en faire bénéficier des Américains, des Canadiens et des bourgeois, et vous demandez justice ?

Votre lutte sent la "frime". Quoi de plus rentable pour les dirigeants que votre "University" que de se servir de votre fougue pour faire pression sur le gouvernement ? Si les étudiants de McGill, les fils des financiers de la rue St-Jacques, protestent avec assez de véhémence, les millions entreront dans les coffres de l'Université n'est-ce pas ? C'est bien monté.

Notre position est simple : nous ne marchons pas. Nous attendons de l'Etat du Québec qu'il ait la décence de corriger ces irrégularités, de faire cesser le cynisme.

Il peut considérer trois solutions :

1. Ne plus subventionner les Universités anglaises que les fonds privés anglo-saxons- suffiraient à faire vivre richement.

2. Nationaliser toutes les universités du Québec. Cette mesure suppose, en toute logique, que les dons privés effectués présentement par les bourgeois anglais aux English Universities seraient réquisitionnés par l'Etat qui les distribuerait équitablement. Il pourrait subsister UNE Université anglaise, comme foyer de la culture anglaise au Québec. Elle serait subventionnée par l'Etat et serait contrôlée par lui.

3. Exproprier toutes les fondations privées actuelles pour faire cesser les privilèges qu'elles permettent à la minorité anglaise.

Il ne fait aucun doute que la deuxième solution s'imposera tôt ou tard. En attendant, il faut quand même faire cesser les irrégularités, les injustices criantes et pour ce faire, l'Etat du Québec doit prendre des dispositions radicales et réalistes : ça doit cesser, c'est urgent.

Nous savons bien, messieurs de McGill, que vous ne pouvez avoir la même perspective que nous de la situation présente; nous savons que nous ne devons pas compter sur votre support. Nos intérêts, nos objectifs à court et à long termes sont tout à fait différents. Vous êtes une minorité habituée à agir en majorité; vous devez apprendre à vous comporter comme une minorité minoritaire. Vous ne nous suivez pas dans notre lutte et ça, c'est compréhensible. A notre tour de vous demander de comprendre nos buts et la légitimité de notre lutte; nous ne vous en demandons pas plus, et d'ailleurs vous ne pouvez pas plus.

Le Québec sera indépendant et socialiste tôt ou tard et la VRAIE justice sera rétablie. Tout ce que nous attendons de vous est de ne pas nous nuire et surtout de ne pas nous faire l'affront de crier à l'injustice et de réclamer plus du Québec que ce que vous avez présentement; vous en avez déjà beaucoup trop.

Les Québécois sont tellement habitués à l'injustice, aux privilèges de la minorité anglaise, qu'ils les ont oubliés. Pour cette raison, il est dangereux de voir dans le geste des gars de McGill une croisade légitime d'étudiants lésés dans leurs droits et demandant au gouvernement de corriger l'injustice.

Là encore les données du problème sont faussées par le contexte politico-économique qui fait apparaître normale, une situation d'une injustice grossière pour tous les Québécois.

Pour toutes ces raisons, nous n'acceptons pas de mordre à l'hameçon de la solidarité étudiante québécoise présentée par les gars de McGill. Leurs récriminations sont essentiellement irrecevables et nous nous y opposons fermement. Surtout, ne laissons pas l'Etat québécois "tomber dans le panneau".

Gaétan TREMBLAY.

1) Compiled from *Census of Canada*, 1961, Vol. III, part. 1, table 22, by E.C. Hughes.

2) Michel Brunet. *Le financement de l'enseignement universitaire au Québec*. in Q.L. 23/1/64, P. 8.

mise-au-point

par Jacques ELLIOTT

Il faudrait leur couper les doigts...

Le QUARTIER LATIN, journal des étudiants de l'Université de Montréal n'est pas l'organe officiel de l'AGEUM. En théorie l'affaire est belle et tout le monde s'entend là-dessus. Mais en pratique c'est tout autre chose car forcément un journal, ça déplace des idées, ça agace... Il est assez difficile pour un élu du peuple — et pourtant ça fait partie du jeu démocratique — d'accepter que l'Association finance une publication et qu'elle n'ait pas à s'ingérer dans les affaires internes de celle-ci. C'est entre autres le cas du Quartier Latin à qui on a voté un nouveau statut récemment, statut qui le protège des influences indues qui pourraient venir de l'extérieur.

Quand le Quartier Latin

quitte les sentiers battus ce n'est pas sans déplaire à quelques-uns et tout alors devient sujet à critique : le ton de l'article, et même le sujet. Que quelques articles publiés dans le Quartier Latin provoquent de semblables réactions ne nous surprend pas. Mais quand des officiers de l'AGEUM font des pressions pour que tel et tel rédacteur soit éliminé de l'équipe régulière du Quartier Latin, nous ne marchons plus.

* * *

A la dernière réunion de l'AGEUM deux membres de l'exécutif me questionnèrent — beaucoup plus timidement, il est vrai, devant le Conseil que dans les jours qui ont précédé la réunion — pour savoir si

l'an prochain je garderais dans mon équipe Roch Poisson et Michel Bourdon. La question ne m'a évidemment pas surpris puisque depuis une quinzaine de jours Guy Bertrand, vice-président à la co-gestion, m'entretenait de la question à intervalles irréguliers et Robert Panet-Raymond depuis une semaine seulement. Je m'étonne beaucoup de l'attitude de ces deux membres importants de l'exécutif de l'association. Leurs propos m'ont grandement fait réfléchir sur la façon dont ils envisagent la liberté d'expression. Je me demande pourquoi Guy Bertrand et Robert Panet-Raymond ont tenté de me faire dire que l'an prochain j'excluerai de mon équipe les deux journalistes précités?

Pour m'adresser une telle requête c'est qu'ils doivent avoir de graves raisons et si tel est le cas j'aimerais bien les connaître afin de corriger — s'il y a lieu — une situation qui pourrait être préjudiciable au journal des étudiants de l'Université de Montréal. Mais si tel n'est pas le cas, pourquoi m'ont-ils placé devant une telle possibilité? Parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec les opinions de Michel Bourdon et Roch Poisson? C'est douteux. Et si par hasard c'était bien cela la raison pourquoi demander de les exclure du journal? Le procédé en tous cas manque d'élégance et constitue un accroc plutôt grave à la liberté d'expression. Guy Bertrand est un ancien directeur du Quartier Latin et sa démission

fracassante à propos de l'affaire Garon nous interdit formellement de poser pareille hypothèse. D'autant plus que ces deux vice-présidents savent fort pertinemment que les pages du Quartier Latin leur sont ouvertes pour manifester leur désaccord avec les opinions émises dans le journal. Il y a certainement un mobile puissant qui a poussé ces étudiants à me poser pareille question durant une réunion du conseil et c'est justement ce que j'aimerais savoir.

Et que voulez-vous, en attendant leur réponse j'ai grandement besoin de Roch Poisson et Michel Bourdon, et je ne peux certainement pas leur couper les doigts pour les empêcher d'écrire...

revue de presse

par Michel BOURDON



"Le poste à Montréal qui parle pour vous", continue de combattre le socialisme, l'indépendantisme et autres maux qui dérangent les gens en place. Dans un éditorial répété à plusieurs reprises sur les ondes de ce poste le 11 mars dernier, le tonitruant Paul Coucke a prédit la mort du socialisme au Québec: "Le Québec n'est nullement socialiste au point qu'il n'est même pas question de songer, en partant de cette doctrine, à un tiers parti à l'Assemblée législative du Québec. CJMS avait donc raison de dénoncer ceux qui parlant plus fort que les autres et trouvant audience dans certains milieux, noyautés par des éléments socialistes souvent étrangers au Québec, VOIR (sic) au pays, tentent de laisser croire à la population que la province est prête à se donner un gouvernement socialiste. C'est faux, archi-faux! Que cela plaise ou non aux étudiants du "Quartier Latin" qui se veut D'ETRE (sic) un organe socialiste, ils ne représentent qu'une infime minorité. Minorité CERTÉ (sic) agissante et qui a su s'infiltrer dans les sphères de l'information écrite et parlée. Mais malgré cela, malgré la complaisance que leur accorde Radio-Canada, malgré qu'ils brandissent l'étendard du séparatisme dans l'espoir d'instaurer, peut-être par la force, un état socialiste au Québec, leur espoir demeure vain et leur action inopérante..." Plus loin, la personne qui a incité le public à assassiner des individus (qu'elle a nommés) sans être poursuivie par Me Wagner, formule un vœu :

"L'inutilité de leurs efforts et les vaines illusions en feront des ratés..."

De tous les sophismes et toutes les insultes gratuites contenues dans ce bout d'éditorial, retenons deux tendances bien caractéristiques des réactionnaires de bas étage qui vivent en sol québécois. D'abord, le vieil argument suivant lequel les socialistes sont de "maudits" étrangers. Ensuite, cette tendance à s'attaquer non pas à des idées, mais à ceux qui les défendent.

Pour M. Coucke, les gens qui ont l'outrecuidance de défendre une idéologie en laquelle ils croient sont des "ratés" en puissance. Si j'étais devenu éditorialiste à la petite semaine à CJMS, si j'avais fait le "scab" en maintenant le poste de radio en question en marche durant une grève (c'est arrivé à M. Coucke), j'évitais à tout le moins d'utiliser le terme de "raté".

LE DEVOIR

"LIMA. Pour en finir avec les conflits qui l'opposaient aux travailleurs de son exploitation, un propriétaire terrien de Kakapi, dans le sud-est du Pérou, a invité neuf dirigeants du syndicat local à un banquet arrosé... d'insecticide. Les neuf syndicalistes sont morts..."

Ce qui démontre que M. Jean Marchand court quand même des risques en pratiquant le syndicalisme en smoking...

progrès dimanche

"La présente civilisation, celle à laquelle nous appartenons, se montre incapable de relever le niveau de vie de la masse. Il n'est pas étonnant que nous assistions à la dé-

chéance de nos institutions politiques et que nous soyons les témoins stupéfiés des scènes burlesques auxquelles nos représentants, à Québec comme à Ottawa, se livrent le plus souvent depuis quelques années."

"C'est au peuple qu'il appartient de remédier à cette situation. Mais la question est de savoir si le peuple aura la patience de procéder démocratiquement en attendant les prochaines élections pour renouveler son personnel politique, ou s'il prendra les choses en mains pour chasser les voleurs professionnels du parvis de sa maison?"

Il s'écrit des choses à Chicoutimi... L'auteur de cet excellent éditorial est C.-J. Gauvin.

LA PRESSE

L'édition du 25 mars du quotidien rapporte les propos tenus par le chef du Regroupement national au cours d'une conférence prononcée devant le Club de Fleur de Lys de Montréal :

"Il s'est plus tard porté à la défense de la famille, "qui est en danger de bien des façons". Ce n'est pas, a enchaîné le médecin, avec des pilules anticonceptionnelles qu'on va assurer l'avenir du Québec. Puis, il a rappelé le beau temps de 1890, alors que le Québec jouissait du plus haut taux de natalité des pays de race blanche..."

Dans un gouvernement indépendantiste de coalition présidé par Bourgault, M. Jutras

serait de toute évidence l'Emilien Lafrance du cabinet. Plus loin dans le même compte-rendu :

"A un moment donné, le conférencier avait reproché au parti libéral de ménager la chèvre et le chou, en ayant des têtes d'affiches de droite et de gauche, affirmant que dans ces conditions, il était difficile de savoir où le gouvernement se dirige. Un spectateur lui a alors lancé : "Et le Regroupement national qui n'est ni à gauche, ni à droite... On ne sait pas où il va!" Le Dr Jutras a froidement répondu : "Vous ne le savez peut-être pas, mais nous le savons."

Nous croyons savoir où le Rallye va : vers l'utilisation massive des arguments favorables de notre grosse droite épaisse...

le Quartier Latin

journal bihebdomadaire des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M., le QUARTIER LATIN est membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur intérimaire : Jacques Elliott — Rédacteur en chef : Roch Denis; rédacteur en chef adjoint : Gérald Bernier — Chef des nouvelles : Chantal Gagnon; assistant chef des nouvelles : Christiane Richard — Directeur artistique : Jules Arbec; rédacteur en chef : Roch Poisson; secrétaire : Sylvie Roche — Secrétaire de la rédaction : Jan Stafford.

Service des nouvelles : Chantal Gagnon, Christiane Richard, Pierre-Louis Guertin, Marthe Therrien, Raymond Roy, Mance Vigeant, Louis Falardeau, Michèle Dubreuil, Denis Lamy, Yves Dumais.

Editorialistes : Claude Girard, Gaëtan Tremblay, Roger Soublière, Jacques Trudel, Denise Bombardier-Lamontagne, Jacques Desmarais, Michel Bourdon, Pierre-Louis Guertin.

CHARGES DE CHRONIQUES — Affaires internationales : Claude Bachand — Affaires nationales : Claude Blouin — Nouvelles étudiantes internationales : Daniel Latouche — Politique : François Le Duc.

Chef de la photographie : Serge Proulx — Maquettistes : Michel Bourdon, Jacques Elliott.

PUBLICITE : Georges Lefebvre, 739-4777 — Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00 — REDACTION : 2222, av. Maplewood, Mtl-26; tél. 733-2128; Centre Social : chambre 707.

Imprimé à 8430, Casgrain, Montréal — Michel Provost, imprimeur

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.

LES MACHINES DISTRIBUTRICES DE L'A.G.E.U.M.

un an après

Premier article
par Jean VILLIARD

"QUARTIER LATIN" publie aujourd'hui la première partie d'un texte de Jean Villiard, texte qui constitue un bilan historique des réalisations du "Comité des 5" sur l'administration des distributrices. Une seconde partie, traitant des possibilités d'avenir du Comité paraîtra dans notre prochaine livraison.

Historique et premières occupations :

Février 1964 marquera une date importante dans l'histoire du syndicalisme étudiant à l'Université de Montréal. En effet, cette date correspond non seulement à l'acquisition des machines distributrices par les étudiants mais ce phénomène nouveau de gestion est davantage caractérisé par une prise de conscience de nos chefs, que l'auto-gestion en milieu étudiant, constitue un élément de base à la réalisation d'un programme de gestion qu'il est nécessaire d'établir au plan de l'Université, pour assurer notre participation active dans l'administration de celle-ci.

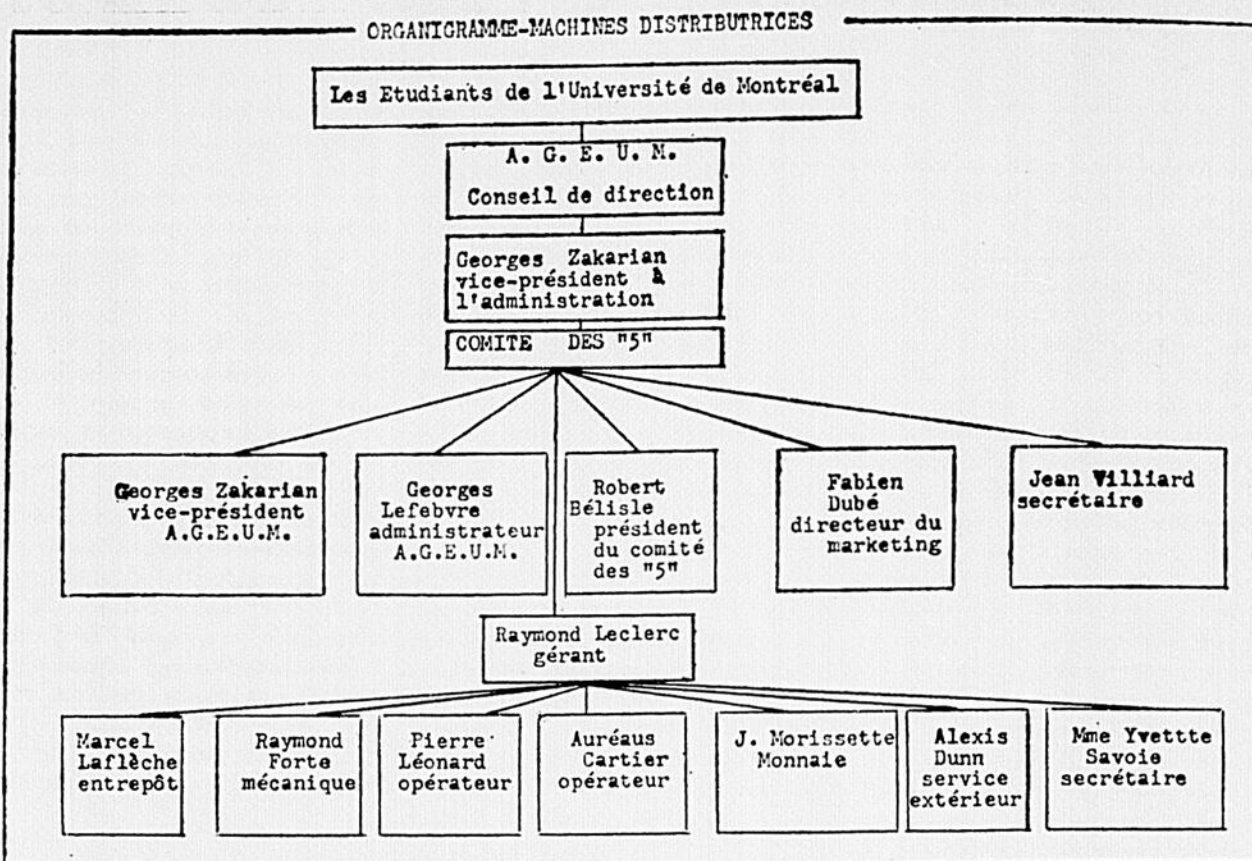
L'acquisition de nos machines distributrices est avant tout le fruit de nombreuses et longues négociations (un peu comme la coopérative), d'un effort soutenu, donc d'une politique de continuité chez nos chefs étudiants. Il a fallu près de trois ans pour que le projet de l'administration des distributrices par les étudiants se concrétise. Michel Grimard avait lancé le projet en 1961-62; Bernard Landry entama les premières négociations avec l'Université en 62-63, tandis que Pierre Marois procédait en février 1964 à l'organisation de ce réseau.

Ce projet d'administration des distributrices comportait de nombreux avantages au départ. D'abord, la marge de profit sur les produits vendus était très bonne. Cependant, la répartition des bénéfices est différente selon les produits envisagés. Les liqueurs procurent par exemple 40% du profit brut, tandis que les gâteaux donnent 25% et les cigarettes 12%. En deuxième lieu, nous pouvions bénéficier en raison de notre contrat d'exclusivité en ce qui a trait à l'opération du réseau, d'un marché relativement important (8,000 étudiants) et certain qui était de plus concentré en un seul endroit. Finalement, l'investissement requis au départ n'était pas excessif et l'AGEUM avait les moyens d'assumer un emprunt assez important.

En février 1964, l'acquisition initiale se chiffrait à 34 machines centralisées au bloc central de l'Université et à la résidence des étudiants et réparties comme suit :

6 machines à café
5 " eaux gazeuses
6 " chocolat
3 " gâteaux
8 " cigarettes
6 " monnaie

Cet investissement initial de l'ordre de \$26,000, nécessita évidemment un emprunt important (\$25,000) contracté à la Banque Provinciale par l'AGEUM. Cet emprunt devait être canalisé vers l'achat des machines déjà existantes, le remplacement de certaines machines désuètes et finalement pour des améliorations locatives. A ce moment-là il fallait se préoccuper avant tout de l'amélioration constante des services. Ainsi, toute expansion



de notre réseau vers les écoles et facultés hors-campus était considérée comme projet futur.

Les ventes du premier exercice financier (février '64 à juin '64) se chiffèrent à \$63,000. Le compte "Pertes et Profits" indiquait pour sa part un solde créditeur de plus de \$7000, consacrés en grande partie au service de la dette. Il fallait à ce moment établir nos positions sur des bases solides. La distribution intégrale de nos profits en bourses ou subventions pour enquêtes sociologiques aurait été néfaste à une époque où il était essentiel d'opérer une consolidation financière (voir états financiers ci-inclus).

L'administration proprement dite

En consultant l'organigramme de notre entreprise-pilote nous remarquons que le système administratif des machines distributrices présente une structure particulière.

Le "Comité des 5" constitue en quelque sorte le Conseil d'administration du réseau. C'est notamment lui qui établit la politique générale du service et qui l'oriente vers des objectifs visant à satisfaire les étudiants. Il a donc toutes les prérogatives concernant l'administration des distributrices. Le vice-président à l'administration de l'AGEUM a

toute liberté en ce qui concerne la constitution de ce comité sauf en ce qui a trait à l'administrateur de l'Association qui en est membre ipso facto.

D'autre part, le "Comité des 5" donne trois mandats. En premier lieu, il donne mandat au Vice-président à l'administration pour l'exécution des politiques établies par le comité et pour la présentation des diverses résolutions au Conseil de direction de l'Association. Deuxièmement, il donne mandat à l'administrateur de l'AGEUM pour la comptabilité générale du réseau. Troisièmement il donne un dernier mandat au gérant des distributrices. L'administration courante lui est confiée. Ce dernier a tous les pouvoirs habituellement donnés à un gérant. Il doit s'occuper entre autres choses, de l'emploi du temps du personnel, des achats et des ventes de l'opération des machines de même que de leur réparation et enfin de l'élaboration d'un rapport sur les opérations de chaque mois. Bref, il sert de lien entre le "Comité des 5" et les employés et de coordinateur entre les différents secteurs de l'entreprise. Le gérant est directement responsable de son exécution devant le vice-président à l'administration de l'AGEUM qui lui-même, est responsable devant le "Comité des 5" de l'exécution des politiques adoptées par ce comité et de leur adoption en conformité avec le Conseil de Direction de l'AGEUM.

Finalement, toutes les questions concernant les relations avec le personnel engagé (8 employés) sont confiées au Bureau du Personnel de l'AGEUM qui relève de la vice-présidence à l'administration. Ce bureau est chargé de faire l'évaluation des emplois, ce qui servira de base à l'évaluation de la compétence et l'établissement des échelles de salaires. Le Bureau du Personnel doit veiller aussi à l'adaptation de programmes de sécurité sociale qui concordent avec les aspirations des employés.

L'ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL SECTION DES MACHINES DISTRIBUTRICES

ETAT DES PERTES ET PROFITS pour la période du 1er FEVRIER AU 31 MAI 1964

VENTES			62,911.52
COUT DES VENTES			
Achat de Automatic Distributors Ltd.	6,932.10		
Achats de l'exercice	37,104.79		
Moins :			
Stock de marchandise (31-5-64)	6,124.82		
Ristournes sur achats	313.30	6,438.12	37,598.77
BENEFICE BRUT			25,312.75
DEPENSES			
Ristourne à l'Université de Montréal	7,566.59		
Salaires des employés	3,680.00		
Salaires du gérant	1,449.25		
Entretien et réparations	388.37		
Frais d'automobiles	334.00		
Blanchissage des uniformes	74.15		
Transport de la monnaie	427.04		
Salaires à l'administrateur	500.00		
Intérêts sur emprunt bancaire	468.50		
Assurances	144.14		
Publicité	60.82		
Téléphone	96.36		
Timbres, papeterie et fourniture de bureau	55.20	15,244.42	
BENEFICE NET AVANT AMORTISSEMENT			10,068.33
AMORTISSEMENT			
Machines distributrices		2,486.00	
AUTRES REVENUS			
Escomptes sur achats		131.30	
BENEFICE NET DE L'EXERCICE			7,713.63

L'ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL SECTION DES MACHINES DISTRIBUTRICES

BILAN au 31 mai 1964 ACTIF

DISPONIBILITES			
Intangibles :			
AUTRE ACTIF			
Caisse et banque		6,091.50	
Comptes à recevoir :			
Université de Montréal	875.00		
Ristournes impayées	25.90	900.90	
Stock de marchandises		6,124.82	13,117.22
IMMOBILISATIONS			
Tangibles :			
Machines distributrices	12,430.00		
Amortissement accumulé	2,486.00	9,944.00	
Améliorations locatives		1,750.00	
		11,694.00	
Achalantage		11,500.00	23,194.00
Comptes à recevoir			875.00
Université de Montréal			37,186.22
PASSIF			
EXIGIBILITES			
Comptes à payer :		3,250.00	
Ristourne à l'Université de Montréal		900.00	
Taxe de vente provinciale		178.45	
Fournisseurs		144.14	4,472.59
A.G.E.U.M.			25,000.00
			29,472.59
VALEUR NETTE			
Profit de l'exercice			7,713.63
Approuvé pour le Comité des "Cinq"			37,186.22

LES ÉTUDIANTS MARIÉS (5)

Mariés où... tout comme

Par : Denise BOMBARDIER-LAMONTAGNE

Nous ne pouvions donner un aperçu global de la situation des étudiants mariés sans aborder le problème de ceux qu'on appelle : "les marginaux". Dans cette catégorie, nous classons les étudiants séparés ou divorcés, ceux qui cohabitent et ceux qui, sans vivre ensemble, ont des relations pré-maritales. Pour cette partie de l'enquête, extrêmement délicate on l'imagine bien, nous avons fait un certain nombre d'entrevues. Ne pouvant les reproduire intégralement sans dévoiler l'identité de ceux qui ont eu le courage de nos raconter leurs difficultés, nous tenterons de faire ressortir de ces entrevues certains faits communs, certaines attitudes communes.

L'avortement, une solution ?

Une minorité assez importante de ceux que nous avons rencontrés, non seulement pour cet article mais pour tous ceux qui constituent l'enquête, ont eu avant le mariage des relations sexuelles régulières. Ils considèrent celles-ci comme essentielles à l'épanouissement du couple et plusieurs nous ont affirmé que cette intimité les avait rapprochés énormément.

Chez les couples d'étudiants célibataires, les relations pré-maritales sont fréquentes et l'on ne s'en cache pas. Il semble que certains milieux étudiants seraient, à cet égard, assez tolérants. Mais ces relations posent aussi de sérieuses complications et les jeunes filles se retrouvent parfois enceintes. Nous avons été étonnés de voir combien, dans certains milieux, on acceptait avec facilité l'avortement et ce serait se leurrer de croire que celui-ci n'est que très peu pratiqué. Un couple, rencontré en entrevue, nous a confié avoir eu recours à cette solution deux fois. Un étudiant qui a cohabité plus d'un an avec une étudiante, nous a avoué qu'il avait dû convaincre la jeune fille de se faire avorter. Nous pourrions continuer de citer longtemps ce genre de confidences. A quelques exceptions près, on ne sent ni regret, ni remord.

Fait important : il semble que c'est le garçon qui, dans la majorité des cas, convainc la jeune fille. Celle-ci, un peu à cause du danger qu'elle doit courir, mais aussi parce que la maternité fait partie d'elle-même, hésite avant de consentir à ce geste.

Une infirmière nous a décrit, pour en avoir été le témoin, un avortement tel que pratiqué par un de ces "médecins" sur une amie. Comme les avorteurs agissent illégalement, "leurs commerces prospèrent" (il en coûte en moyenne entre \$50 et \$300 selon le cas) échappent à tout contrôle sanitaire et, souvent, les opérations se font dans des conditions révoltantes.

Pourquoi les étudiants qui acceptent les relations sexuelles en dehors du mariage ne prennent-ils pas les moyens pour empêcher la conception ? Nous ne saurions répondre à cette question sans fausser le but de notre enquête qui est d'exposer des faits.

Vie sexuelle et équilibre

Un couple catholique pratiquant que nous avons rencontré a vécu une expérience qui aurait pu, sans la compréhension de l'épouse et la vigilance de l'époux, conduire à la catastrophe. S'étant fréquenté durant quatre ans, le couple, par principe moral, n'eût jamais de relations sexuelles totales. Il se produisit chez l'homme une castration psychologique et il se retrouva impuissant le jour de son mariage. Cette situation dura quelques semaines et ce n'est qu'avec l'aide du médecin qu'il se rétablit. L'épouse nous a confié que ces premières semaines de vie conjugale ont été un cauchemar qu'elle ne voudrait pas revivre.

Loin de nous l'idée de tirer de ce fait une preuve à l'appui de l'amour libre comme certains le voudraient bien. Nous ne le citons que pour démontrer combien toute la question sexuelle est un problème pour les individus vivant dans une société où voisinent le tabou et le mythe.

Après plusieurs tentatives, il nous a été impossible d'obtenir d'entrevues avec des couples séparés ou divorcés. Cela s'explique du fait que les unions brisées le sont depuis peu car rares sont les étudiants mariés sur le campus dont le nombre d'années de vie conjugale dépasse quatre ans.

Le mariage est nécessaire

Il est bien entendu que, pour notre enquête, nous ont intéressés les étudiants ayant des relations pré-maritales et qui désirent un jour s'épouser. Nous excluons volontairement les étudiants qui se "spécialisent" dans le "flirt" ou "l'aventure". Nous avons demandé aux étudiants les raisons pour lesquelles ils jugent important de se marier. Les réponses sont assez intéressantes. Chez les garçons, beaucoup avouent que c'est exclusivement à cause de la pression sociale, du besoin de s'intégrer.

Les jeunes filles, par sentimentalisme peut-être, n'acceptent qu'avec résistance cette raison. Pour elles, c'est plutôt une question de sécurité. Les couples admettront volontiers que leur façon de vivre actuelle ne peut être que passagère. Vivre ensemble, avoir un jour des enfants, voilà pourquoi on accepte d'entrer dans cette institution et qu'on refuse d'avoir des enfants en dehors de ce cadre.

Mascarade du mariage

Les couples incroyants parlent de la mascarade de la célébration du mariage. Comme disait l'un d'eux : "Tant qu'on ne changera pas nos structures juridiques, je ne vois pas de quelle façon nous pourrions éviter cette comédie" ... et sa femme d'ajouter : "... certains étudiants nous ont traités de croûlants parce que nous refusions d'aller nous marier en dehors du Québec : ceux-ci n'étaient pas mariés car ils auraient vite compris que, le jour des épousailles, on a besoin autour de soi de parents, d'amis. Aller se marier seuls, dans un pays étranger, c'est s'isoler davantage et c'est pas gai du tout..."

Nous ne toucherons pas à la planification des naissances, qui

fera l'objet d'un article subséquent. Cependant, il serait intéressant de noter que les jeunes filles n'acceptent de se servir de pilules ou de diaphragmes qu'après le mariage : avant, elles emploient la méthode symptothermique, ou l'"à-peu-près", laissant le garçon se débrouiller avec ce problème.

Conclusion

Le lecteur ne devra pas oublier que le sujet traité ici ne s'applique qu'à une catégorie d'étudiants évoluant dans certains milieux. Nous n'avons pas la prétention scientifique d'extrapoler les résultats de l'enquête. Cependant, voici les points saillants qui ressortent de nos recherches :

- Les relations pré-maritales sont de plus en plus accep-

tées dans certains milieux étudiants.

- L'avortement est un moyen employé beaucoup plus fréquemment qu'on peut le croire, d'autant plus que les médecins ou charlatans sont relativement faciles à trouver.
- Les jeunes filles acceptent plus difficilement que les garçons de vivre en marge.
- Le mariage est d'abord conçu comme une institution sociale.

Avec Serge Ménard, nous tenterons, dans un prochain article, d'exposer les théories des étudiants sur le sentiment amoureux. Ceux qui croient, après lecture de l'article d'aujourd'hui, que les étudiants sont des calculateurs froids, des matérialistes sans âmes, seront vite soulagés.

La P.E.N. devant la Commission Laurendeau-Dunton

MONTREAL (PEN) — Mardi dernier (le 16 mars), la presse étudiante nationale défendait son mémoire devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Invités à préciser les événements des derniers mois incitaient leur organisme à apporter des changements au mémoire qu'il faisait parvenir en novembre dernier, les porte-paroles de PEN ont énergiquement répondu par la négative. "Au contraire, ont-ils ajouté, la récente formule de rapatriement de la Constitution nous prouve hors de tout doute que le Canada anglais n'a en rien modifié sa façon de voir. Qui plus est, le rapport préliminaire de votre commission nous convainc plus fortement que seule une solution vraiment radicale peut encore aider le Québec à sortir du ghetto économique et culturel qu'est la Confédération."

Reprenant un à un les arguments invoqués dans leur mémoire, les représentants de la PEN ont affirmé avec force que les commissaires avaient là la véritable pensée des journalistes étudiants québécois. Notre mémoire a définitivement été adopté de façon démocratique, ont-ils répondu à un commissaire qui semblait

s'inquiéter du mode d'approbation proposé au 5ème congrès national.

"Nous tenons à préciser qu'il n'entre aucun sentiment de racisme, non plus qu'aucun sentiment de frustration malade dans l'analyse que nous faisons de la situation actuelle au Canada. Les Canadiens anglais sont nos amis et nous leur reconnaissons le droit de penser différemment de nous. Cependant, nous sommes persuadés que la réalité sociale, économique et politique qui prévaut actuellement est et demeure un obstacle à la réa-

lisation des objectifs des Canadiens français tant et aussi longtemps que ces derniers n'auront pas recouru à la seule solution positive qui s'offre à eux; celle de l'indépendance démocratiquement voulue et librement consentie," ont conclu les porte-paroles de la PEN.

Notons que la Presse étudiante nationale était représentée par Paul Bernard, président national, Claude Trudel, président de la Commission chargée de la préparation et de la rédaction du mémoire, Michèle Beauchamp et Claude Brouillé, membres de la Commission.

BUREAUX A LOUER

Opportunité pour avocat, dentiste, optométriste de s'établir dans une localité progressive. S'adresser "Centre professionnel, Edifice Caisse Populaire St-Edouard de Fabreville. — Tél. 627-2668-9 — le jour

FUTUR MEDECIN !

Location idéale, bureau et résidence sur même étage, moderne et très propre, ancien bureau de professionnels. Population: 12,000 âmes et toujours grandissante. Avenir florissant. Tél. 748-8019 ou 655-1505

MERCREDI, le 31 MARS, à 8 h. 30 P.M.

A L'ECOLE D'ARCHITECTURE
DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

M. STAN SEEMAN donnera une conférence sur
"Les Autoroutes de Montréal"

LE CONGRÈS DE L'UNION NATIONALE

égalité ou indépendance!



Daniel Johnson
Un socialisme "mitigé"

La F.T.Q. ne fait pas confiance à l'U.N.

MONTREAL — "Je dois vous dire, à regret, que la FTQ ne peut pas encore faire confiance à votre parti. Nous ne mettons pas en doute la bonne volonté ni la sincérité des délégués, mais nous ne croyons pas que vous possédiez encore les structures démocratiques qui vous permettent de contrôler réellement votre parti et de lui mériter l'appui des travailleurs syndiqués".

C'est en ces termes que le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, s'est adressé à la commission du Travail, samedi, à l'occasion du congrès de l'Union nationale, en l'hôtel Reine Elizabeth.

Refusant catégoriquement de se laisser enfermer dans le sujet qui lui était proposé, celui des relations patronales-ouvrières, M. Laberge a déclaré que ce serait trahir les politiques et le rôle

social de la FTQ que de donner l'impression qu'elle ne se préoccupe que du problème des relations de travail. "Si j'ai finalement accepté de venir ici, dit-il, c'est surtout pour vous dire qu'aucun problème humain ne nous est étranger, que nous nous intéressons, tout autant qu'aux négociations collectives, aux questions de santé publique, d'éducation, de gestion de l'économie, de même qu'au fonctionnement démocratique de nos institutions politiques".

A ce propos, le président de la FTQ a souligné que les travailleurs syndiqués, qui vivent la démocratie au jour le jour comme aucun autre secteur de la société ne le fait, ne peuvent considérer l'Union nationale, pas plus que le parti libéral d'ailleurs, comme un parti démocratique, c'est-à-dire comme un parti contrôlé par ses membres.

Par Christiane RICHARD

"Pour le Québec, un Statut d'Égalité ou, avec l'appui du peuple, l'Indépendance si elle devient nécessaire!" a déclaré M. Daniel Johnson, lors du banquet de clôture du Congrès de l'Union Nationale, devant une foule enthousiaste de trois mille personnes.

Les questions portant de près ou de loin sur le nationalisme ont suscité un vif intérêt chez les délégués, partisans et observateurs du Congrès. La proposition voulant que l'Union Nationale s'oppose formellement à la formule d'amendement de la Constitution a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée plénière dimanche matin. De même que celle voulant que le parti affirme le droit à l'autodétermination de la nation canadienne-française et s'engage à consulter le peuple par voie

de référendum sur son mode de réalisation. Au Comité de la Constitution, cet amendement avait été apporté à une proposition initiale voulant que soit préconisée l'option de l'indépendance du Québec. Chaleureusement défendue par plusieurs personnes, dont quelques étudiants, vivement critiquée par d'autres, la proposition a finalement été amendée par Danielle Mathieu, étudiante à l'Université de Montréal. "Je pense," a-t-elle dit, "qu'en démocratie on doit demander au peuple ce qu'il

veut. Nous n'avons donc pas mandat de discuter ici d'une question aussi importante."

Une autre proposition, voulant que l'unilinguisme français soit porté sur le programme aux prochaines élections, après avoir été acceptée à la quasi-unanimité à la Commission de la Constitution, a été transformée par le comité des résolutions, qui a proposé aux délégués qu'on entreprenne des études plus approfondies sur cette question avant de la faire adopter par le parti. M. Johnson a bien spécifié que le problème de l'unilinguisme n'était pas de ce fait "enterré", mais qu'il serait étudié par la commission politique et qu'on en entendrait parler.

Une socialisation dans le sens de "Mater et Magistra"

M. Daniel Johnson a précisé, en fin de semaine devant ses partisans, qu'il n'était pas un socialiste doctrinaire. "Nous ne voulons pas, dit-il, avoir recours aux seules méthodes socialistes pour nous rendre maîtres chez nous. Nous voulons 100% de l'impôt sur les sociétés pour avoir le choix des moyens. Actuellement, c'est un droit que nous n'avons pas."

Cependant, certaines de ses résolutions adoptées lors du Congrès s'avèrent, sinon socialistes, tout au moins plutôt "socialisantes". On a admis le

principe de la gratuité scolaire à tous les niveaux. On a réclamé l'adoption immédiate d'une loi reconnaissant véritablement le syndicalisme agricole. On a proposé la création d'un ministère de la Planification économique. On a demandé un amendement au Code du Travail en vue d'interdire le remplacement de syndiqués par des "scabs" lors d'une grève légale. On a résolu d'inscrire au programme un plan complet d'Assurance-Santé. On a projeté la formation d'un Conseil National formé de onze membres dont des

femmes et des jeunes. On a, sous l'instigation de M. Johnson lui-même, prévu un mécanisme pour le déclenchement d'un Congrès en vue du choix d'un chef de parti. Plusieurs de ces propositions doivent faire partie du programme de l'Union Nationale aux prochaines élections.

M. Johnson, lors du banquet de clôture, a rappelé la facilité de s'exprimer des jeunes actuels, sensibilisés plus que tout autre à la socialisation, au sens de "Mater et Magistra" et non pas nécessairement au sens de "socialisme".

Johnson aux jeunes

"EMPAREZ-VOUS DU PARTI!"

Par Christiane RICHARD

"Vous êtes un stimulant pour le parti," a déclaré M. Johnson aux jeunes délégués du Congrès de l'Union Nationale. Nous avons pu nous rendre compte que c'était vrai. Les jeunes, dans un parti, ce sont les 18 - 30. Et ce sont les 18 - 30 qui, dans plusieurs commissions, notamment celles sur la Constitution et sur l'Éducation, ont pris le micro pour défendre avec vigueur leurs idées. On les a laissés parler. On a même accepté quelques-unes de leurs propositions. L'exposé de Jacques Desjardins, président de l'UGEQ, a été très apprécié et longuement discuté.

M. Johnson exprime sa confiance envers la jeunesse du Québec, même si cette jeunesse a été massivement contre l'Union Nationale à certains moments. "Emparez-vous," dit-il, "du parti, emparez-vous en à partir du niveau du poll. Si vous n'avez pas réussi à faire triompher ici toutes vos idées, ne vous découragez pas. Ce ne sont pas nos dernières assises plénières. Ce n'est pas moi qui vous dirai: retirez telle résolution ou je vous sors du parti. Je laisse ce paternalisme désuet et totalitaire à grand-papa Lesage. Quelles que soient vos convictions, si elles sont sincères, ne lâchez pas.

Il n'y a pas de parti plus libre ni plus ouvert que le nôtre, que le parti de l'Union Nationale de 1965."

Certains ont semblé surpris que l'on accorde tant d'importance aux opinions des jeunes. Mais lorsque, devant certaines interventions, touchant le séparatisme par exemple, des murmures s'élevaient de la salle, il se trouvait toujours quelqu'un pour faire remarquer: "Laissez-les donc parler, on est en démocratie ici." Et les protestations de cesser. Preuve que le nouveau mot d'ordre de l'Union Nationale commence à faire des adeptes.

● LE CONGRES DE L'UNION NATIONALE

"Nous sommes des privilégiés, mais toute la nation devrait l'être"

— Jacques Desjardins

(C. R.) — Samedi matin, devant quelque 300 membres de l'Union Nationale réunis au Comité de l'Éducation, le président de l'UGEQ a défini la gratuité scolaire comme une mesure permettant l'accès de tous à la culture sans AUCUN frais, et englobant par le fait même les dépenses de loyer, de nourriture et de déplacement. "Il n'est pas normal, dit-il, qu'il en coûte plus cher à l'étudiant venant de Rimouski, qu'à celui qui est né par hasard sur la rue Maplewood."

Le côté revendicateur des étudiants crée chez nous des malentendus. Mais "si des ouvriers réclament pour leurs fils, là ce sera écouté." M. Desjardins invite donc les partisans de l'Union Nationale à discuter ce problème qui n'est pas en réalité un problème étudiant, car le gaspillage des talents est une perte pour la nation tout entière.

M. Desjardins appuie sur l'obligation qu'a le Québec de créer en même temps un renouveau économique s'il ne veut pas voir, dans quelques années, ceux qui ont de l'instruction travailler dans des postes inférieurs ou émigrer tout simplement. "Il va falloir,

dit-il, accepter ces obligations, peu importe ce que ça nous coûtera. Le rapatriement de nos argentés du fédéral s'impose, il faut donner la priorité aux domaines de l'éducation et du plein emploi plutôt que de vouloir se munir d'un système de défense d'ailleurs périmé.

A ceux qui sont choqués quand il parle de "disparition de l'élite", M. Desjardins répond : "Ce n'est pas à l'élite comme telle que j'en veux, mais à ceux qui se prennent pour d'autres ! Il est nécessaire que disparaissent les barrières institutionnelles et sectorielles qui divisent les différentes sphères de l'éducation, en bâtissant des castes. Nous sommes tous partie intégrante de la société, dans des techniques différentes. Il s'agit donc d'ôter à des gens une prétention qu'ils ne devraient pas avoir."

"Ce n'est pas, insiste M. Desjardins en terminant, pour les gars qui ont des 'jaguars' qu'on demande la gratuité, ceux-ci sont une minorité et on veut qu'elle diminue. Mais il faut parler au nom de ceux qui ne peuvent le faire. Il faut que d'autres corps intermédiaires parlent..."



Jacques Desjardins
Ceux qui se prennent pour d'autres...

l'opinion du lecteur

La planification des naissances

En marge du reportage que notre collaborateur Louis Fournier consacrait à la planification des naissances en milieu canadien-français, nous recevons une légère mise au point de M. le chanoine Philippe Delhaye. Le chanoine Delhaye est un éminent théologien belge. Il est aussi membre de la commission pontificale chargée d'étudier le problème de la régulation des naissances, et particulièrement l'usage des pilules anticonceptionnelles. Rappelons que selon des sources très officielles du Vatican, on apprenait récemment que la dite commission était profondément divisée entre les tenants du statu quo, ceux qui admettent la pilule sur indication médicale strictement et les partisans de l'emploi plus généralisé.

Le QUARTIER LATIN est particulièrement heureux que le chanoine Delhaye, théologien-expert du Concile ait lu avec attention l'article de notre collaborateur et nous ait communiqué ces quelques remarques. N.D.L.R.

Monsieur le Directeur,

Un ami me met sous les yeux les quelques lignes que vous m'avez consacrées dans votre numéro du 23 mars, p. 8, colonne 4, paragraphe 2 : "Mme Carisse se souvenait peut-être... que, quelques jours plus tôt, le chanoine Delhaye, théologien belge, disait que "ce n'est pas aux époux de décider du choix des moyens (pour la régulation des naissances) : aucun subjectivisme n'a ici sa place; ils doivent se conformer à la doctrine de l'Eglise".

On fait certainement allusion ici au communiqué de presse que j'ai distribué lorsque j'ai eu l'honneur de participer au symposium que "l'Association Médicale de la Province de Québec" a consacré, le 26 février 1965, à l'explosion de la population.

Mais pourquoi ne pas reproduire correctement ce résumé ? Pourquoi le tronquer ? et pourquoi ne pas dire que la phrase en question est une citation ? Elle a, en effet, été prononcée devant le concile par Mgr Doarden, archevêque de Détroit et rapporteur des questions familiales comme je l'ai explicitement indiqué en mentionnant son nom et en utilisant des guillemets. De plus, pour être complet, le texte que j'ai rapporté doit continuer à se lire ainsi : "Le pape s'est réservé la question de la moralité de l'emploi de certains produits, question qui ne pouvait utilement être discutée en congrégation générale". Il y a là un élément de juge-

ment non-négligeable pour un catholique.

Je suis persuadé de ne pas faire appel en vain à votre sens de l'objectivité et aux méthodes universitaires de respect des textes, en vous demandant de présenter les choses sous leur vrai jour. Malgré l'adhésion sans restriction que j'apporte à ces paroles et à ces directives, je n'ai pas le droit d'en enlever la responsabilité à Mgr Doarden ou à Paul VI, ni d'en diminuer l'autorité en les laissant attribuer à un "théologien belge".

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes civilités.

Chanoine
Philippe DELHAYE

La Caisse populaire

M. Christian Pilote,
Président de la
Caisse Populaire
de l'A.G.E.U.M.,
Montréal, P.Q.

Cher monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 6 courant et je suis d'accord avec vous que notre Caisse doit être MILLIONNAIRE.

Mes affirmations au "QUARTIER LATIN" "que la Caisse n'a pas besoin d'argent" ne doivent pas être interprétées de la manière dont vous l'entendez, c'est-à-dire "un organisme financier peut-il vivre sans cet élément (argent) ?".

Je sais fort bien que tout organisme financier a besoin d'ar-

gent pour assurer son expansion. Toutefois, l'Exécutif présent de mon Association n'a jamais été sollicité par la Caisse Populaire, afin que l'AGEUM dépose ses fonds chez vous.

La Caisse en étant à ses débuts et la situation financière de l'Association de l'an dernier étant précaire, nous devions pour la réalisation de nos objectifs — i.e. l'achat des machines distributrices, financement de l'Association pour la période d'été — maintenir notre compte auprès de la Banque Canadienne Nationale pour bénéficier des avances que nous étions en mesure d'obtenir. Le fait d'avoir notre compte à la Banque Canadienne Nationale nous permettait de bénéficier des avantages financiers de cette institution.

Devant les avantages consentis par cette dernière, nous avions un "Gentleman Agreement" de déposer nos cotisations pour l'année académique en cours.

Vu que la condition financière de l'AGEUM s'est considérablement améliorée par rapport aux années précédentes, nous avons l'intention de maintenir nos relations d'affaires avec la Banque Canadienne Nationale tout en DEPOSANT DES SOMMES CONSIDERABLES EN DEPOT A ECHEANCE auprès de la Caisse vers les mois d'octobre et novembre 1965.

J'espère que ce premier pas de notre part sera accueilli favorablement de la vôtre.

Georges ZAKARIAN,
vice-président.

GZ/np

Une histoire de la violence au Québec

(R.P.) — L'ouvrage de M. Joseph Costisella : "Peuple de la nuit", que les Editions Chénier lançaient récemment au Cochon Borgne, n'est rien moins que l'histoire de la violence au Québec. De la première à la dernière page, c'est "l'histoire de la résistance armée du peuple du Québec contre l'occupant colonialiste. "Le Peuple de la nuit", ce sont tous ceux, qui ont choisi volontairement la mort ou la prison pour libérer la nation".

Cette courte "Histoire des Québécois" (j'aime bien ce sous-titre, qui nous montre clairement qu'on ne peut plus décemment écrire des "Histoire du Canada") commence avec "l'organisation de la Résistance, de 1761 à 1774" et se termine par un bref compte-rendu des récentes activités terroristes.

On retrouve dans ce petit li-

vre de nombreux "inédits" (des combats que l'on ignorait, des patriotes dont on ne nous avait jamais parlé), ce qui en rend la lecture passionnante. Le ton — très dur, on dirait parfois d'un appel aux armes, — les termes employés (qui sont bien ceux du mensuel "Québec Libre"), tout concourt à faire de cet ouvrage un document essentiel aux indépendantistes.

J'ai bien aimé, en fin de bouquin, cet avertissement de M. Costisella : "Pour les partisans de l'indépendance, on imagine facilement que la solution est claire : le succès rapide de leurs activités politiques peut seul éviter la génération de la violence. Mais les adversaires de l'indépendance, eux, sont devant un tragique dilemme : l'indépendance ou la violence, la violence ou l'indépendance".

LA SOCIALISATION DES PROFESSIONS AU QUÉBEC

première partie

Les étudiants face à leur futur statut de professionnels

par Jacques TRUDEL

L'organisation du travail des professionnels, dans notre société, est en pleine transformation. Or cette organisation est rattachée à des structures sociales et à des institutions bien définies; c'est le statut social du professionnel qui est en cause.

Par l'analyse des conditions objectives de cette évolution, nous tenterons de mettre en lumière les transformations inévitables et souhaitables qui modifieront les rapports du professionnel à la société, pour les rendre plus conformes aux exigences actuelles.

Les étudiants universitaires sont en presque totalité de futurs professionnels selon la définition généralement acceptée pour fins syndicales et qui est aussi la nôtre: est un professionnel, tout diplômé universitaire ayant complété au moins 3 années d'études supérieures, dans une discipline donnée.

Les étudiants sont donc parmi les premiers intéressés à l'évolution des professions. Certains, en particulier ceux qui sont issus de milieu bourgeois et se destinent aux professions dites "libérales", se cantonnent dans une attitude conservatrice; d'autres au contraire se préparent à la socialisation et à l'évolution du statut social qui sera le leur. Tous sont pris d'une certaine inquiétude et s'interrogent sur leur avenir.

La situation actuelle : une pénurie de professionnels

Et il y a de quoi s'inquiéter! Plusieurs professions souffrent de déficiences dues à des causes diverses; entre autres, la mauvaise adaptation aux conditions actuelles, également l'insuffisance de la préparation et même parfois l'incompétence pure et simple des professionnels. C'est là d'ailleurs une source de conflit de générations, les jeunes méprisant leurs aînés. Ce phénomène est surtout le fait des "anciennes" professions.

Mais le problème le plus grave, qui se pose dans presque toutes les professions, est celui du manque de professionnels. Cette pénurie entraîne des problèmes sérieux: dans certaines professions, en médecine par exemple, les professionnels sont surchargés de travail; dans d'autres cas, des domaines d'activités sont paralysés: la pénurie d'économistes n'est-elle pas l'une des causes du lent décollage de la planification au Québec?

Chez les médecins, la situation est bien connue. La proportion des médecins formés au Canada par habitant n'a pas augmenté depuis 50 ans.

Les architectes, en très petit nombre, ne participent qu'à une faible proportion de la construction (autour de 20%). On sait l'ampleur du problème que constitue le manque de professeurs ayant une formation adéquate. De plus si on examine la situation du côté canadien-français on constate un déséquilibre inquiétant. Dans une profession aussi importante que le génie, on ne compte encore que 40% environ d'ingénieurs canadiens-français au Québec; en architecture, la proportion est d'environ la moitié.

D'autre part, chez les avocats, les anglophones, minoritaires possèdent environ 75% du chiffre d'affaire; cette situation existe sans doute aussi dans d'autres professions, illustration concrète de notre condition de colonisés. Les causes de cet état de fait déplorable sont à chercher pour une part dans l'insuffisance de notre enseignement supérieur et dans l'absence d'une politique sociale en éducation qui en eut permis l'accès à un plus grand nombre. Et en ce qui concerne le rapport entre les groupes ethniques dans ce domaine, la situation privilégiée des universités anglo-saxonnes ne fait que refléter l'inégalité sociale existante.

Le rôle des corporations professionnelles

On doit considérer également l'attitude des "corps intermédiaires", qui sont censés représenter les professionnels, et celle des professionnels eux-mêmes.

Doit-on s'étonner du conservatisme et de l'immobilisme de la plupart des corporations professionnelles, dont la principale activité semble être la surveillance jalouse de leur chasse-gardée — c'est ainsi que certaines professions, normalement complémentaires, se regardent comme chien et chat: médecins et chiros, architectes et ingénieurs; ophtalmologistes et optométristes... les corporations professionnelles ont-elles un rôle utile à jouer dans la société?

En fait, la première raison d'être d'une corporation professionnelle depuis le moyen-âge a toujours été de limiter l'accès à une profession au plus petit nombre possible pour que les privilégiés en tirent le plus de bénéfices. Cela n'a pas changé, et c'est l'esprit de tout corporatisme, déguisé sous le fallacieux prétexte de la protection du public.

Si on en juge par les revenus empochés par les professionnels, les corporations se sont fort bien acquittées de cette tâche-là.

Le peu d'intérêt généralement manifesté par les corporations à l'égard de la formation des jeunes professionnels, sinon par la sélection sévère des examens d'admission, l'élitisme pratiqué dans certaines écoles, les années de cléricature, sont autant d'illustration du rôle plutôt néfaste qu'ont joué les corporations.

La corporation professionnelle est une institution désuète en conflit d'intérêt permanent avec la société: la protection du public servant de couverture à la protection des intérêts collectifs des professionnels bourgeois. Conçue essentiellement en fonction de la pratique privée, elle ne peut résoudre les problèmes ni défendre les intérêts des salariés, de plus en plus nombreux, et qui sont nettement défavorisés dans des organismes contrôlés par leurs patrons.

La corporation professionnelle est dans sa forme actuelle un obstacle au progrès de

l'organisation du travail des professionnels, en particulier au travail d'équipe. Elle devra se réformer en profondeur ou subir une diminution de son importance et de ses attributions. Elle devra également s'incliner devant le syndicalisme, qui devient l'outil logique de revendication et de revalorisation de son travail, pour le professionnel salarié.

Quant à l'attitude du professionnel lui-même, elle est trop souvent modelée sur celle de sa corporation, par les préjugés du "professionnalisme". Il est souvent opportuniste et individualiste; le mythe du loup solitaire est encore vivant, de même que la hantise de la fortune amassée rapidement. Défaitiste devant les problèmes de sa profession, il est plus enclin à lutter pour la conservation de privilèges acquis, que pour une meilleure organisation de son travail, sur le plan social: l'attitude

des médecins devant l'assurance-santé en est un exemple. Le professionnel est en fait, dans bien des cas, aux prises avec des responsabilités qui dépassent ses capacités normales et sa compétence, c'est le cas notamment de l'architecte, et il jouit d'une liberté qui parfois ne recouvre que son impuissance.

Mais il continue à faire de l'argent, et la pénurie dont nous avons parlé, est loin de nuire en ce sens. Cependant, son travail correspond de moins en moins bien aux vrais besoins de la société.

Dans un prochain article, nous verrons comment ces problèmes sont des signes de l'évolution des conditions objectives du travail professionnel et comment cette évolution débouche naturellement sur la socialisation des professions, dans le cadre de structures nouvelles plus conformes aux exigences actuelles.

Les mémoires d'un jeune professeur

Onze heures trente. Minuit approche. La pièce s'empli d'une atmosphère lourde. La tempête gronde.

Les professeurs sont nombreux dans la salle où se tient la réunion des Commissaires. En effet, nous sommes deux. C'est un grand soir pour nous... Nous avons demandé des rideaux obscurcissants pour pouvoir organiser des projections de films. C'est toute une affaire!

Secrétaire-Trésorier: "A l'item numéro 2 à l'ordre du jour, nous avons à discuter de rideaux" (Sourire)

Le premier item à l'ordre du jour était la correspondance. La réunion a débuté à 8 heures... Il est minuit.

Le Président: "Puisse-t-on me donner les détails de l'affaire?"

Secrétaire-Trésorier: "Je sais pas au juste pourquoi mais il s'agit de stores noirs pour un gymnase demandé par l'école du rang des pouilleux". (Sourire)

Pouilleux ou non, un des deux professeurs présents explique de quoi il s'agit.

Un Commissaire: (sûr de lui) "Comment se fait-il que l'école a fonctionné tout ce temps

sans ces rideaux et rendu au mois de mars, on nous en demande?"

Un autre Commissaire: "Ça me fait penser qu'il faudrait bien que j'installe des rideaux dans ma douche..."

Un autre Commissaire: "Combien ça nous avait coûté pour installer des draperies au Couvent?"

Un autre: "Dans mon temps, les écoles n'avaient pas de rideaux et les enfants étaient en meilleure santé".

Le Professeur: (insistant) "Nous voudrions projeter des films pour le bien des enfants"...

Les Commissaires: "Ouah!"

Le Président: "A l'ordre!"

Le Secrétaire-Trésorier: "Je me demande où je placerais cet item dans le budget..."

Un Commissaire: "Québec nous donne-t-il des subventions pour ça?"

En chœur: "Non!"

Le Président: "Votons!"

RESULTAT: Les enfants continuent à s'ennuyer à l'école du rang des pouilleux et dans bien d'autres encore...

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE



CIGARETTES

EXPORT

BOUT UNI ou FILTRE

Nouveau FILTRE "KING" 25

L.B.

Pour les professeurs québécois

BOURSES DE PERFECTIONNEMENT EN FRANCE

QUEBEC — En vertu de l'entente France-Québec signée à Paris, le 27 février 1965, par le ministre de l'Éducation, monsieur Paul Gérin-Lajoie et par le ministre de l'Éducation nationale, monsieur Christian Fouchet, le ministère de l'Éducation offre à vingt-cinq (25) professeurs québécois d'écoles normales des stages de perfectionnement dans les écoles normales de France.

DESCRIPTION DU STAGE

En septembre et octobre 1965, les stagiaires séjourneront de trois à quatre semaines au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, où ils seront initiés aux méthodes et aux structures pédagogiques françaises. D'octobre à avril, ils seront répartis dans les écoles normales ou dans les centres pédagogiques régionaux où ils seront initiés à la pratique de l'enseignement français. Ils devront s'intégrer à la vie de l'école normale ou du centre pédagogique régional. Dans le choix de l'école normale, on tiendra compte autant que possible de la spécialisation du professeur stagiaire.

A partir des vacances de Pâques 1966, les stagiaires retourneront au Centre international d'études pédagogiques, afin de pouvoir confronter leurs expériences et de préparer leur troisième trimestre de stage. D'avril à juillet, les stagiaires seront à nouveau répartis dans d'autres écoles normales ou centres pédagogiques régionaux. Il est à noter que les stagiaires seront dans l'impossibilité de poursuivre des études personnelles dans les universités ou écoles françaises.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Le candidat aux stages de perfectionnement doit satisfaire aux conditions suivantes: être citoyen canadien et avoir domicile et résidence au Québec depuis au moins deux ans, au moment de poser sa candidature. Il doit être membre du personnel académique des écoles normales du Québec (professeur ou directeur, permanent ou temporaire), être détenteur d'un brevet d'enseignement ou posséder une formation psycho-pédagogique reconnue, être titulaire d'un diplôme universitaire comme la licence, la maîtrise ou l'équivalent et posséder une expérience de cinq ans dans l'enseignement dont au moins une année à l'école normale. Le candidat doit enfin être en excellente santé, ne souffrir d'aucune infirmité incompatible avec les voyages et avoir moins de 45 ans au 1er septembre 1965. Les candidats de langue anglaise doivent comprendre et parler avec facilité le français pour profiter pleinement du séjour.

REMUNERATION

Le stagiaire continuera de recevoir le traitement auquel il a droit comme fonctionnaire du gouvernement. De plus, il recevra une indemnité de vie chère d'environ 25% de son traitement annuel. Le stagiaire qui n'est pas fonctionnaire recevra, pendant la durée du stage un traitement équivalent à être fixé par le ministère de l'Éducation.

Les frais de voyage de l'aller seront payés par le gouvernement du Québec et ceux du retour par le gouvernement français. Les frais de déplacement à l'intérieur de la France seront à la charge du stagiaire.

Le stagiaire fonctionnaire sera remplacé dans son école normale par un ou des chargés de cours dont les traitements seront assumés par le gouvernement du Québec.

ENGAGEMENT

Tous les stagiaires choisis de-

vront s'engager à fournir un certificat de santé générale, à remplir les formalités exigées par les autorités françaises, à exercer à temps complet, pendant sept ans après la fin du stage, une fonction pédagogique relative à la formation des maîtres ou toute autre fonction approuvée par le ministre et à faire un rapport de leur séjour en France à la satisfaction du directeur général de l'organisation scolaire.

La liste des stagiaires sera publiée le 15 avril 1965. Aucune

allocation ne sera accordée pour défrayer les transports et le coût du séjour des membres de la famille. L'instruction des enfants ne semble pas causer de problèmes, bien au contraire. Cependant il faut prévoir certaines difficultés provenant de la pénurie de logement et du mode de vie différent.

Les candidats doivent remplir la formule d'inscription au concours et l'adresser au directeur général des écoles normales pour le 29 mars 1965. Les candidats

non fonctionnaires doivent y joindre l'attestation officielle de leurs études académiques.

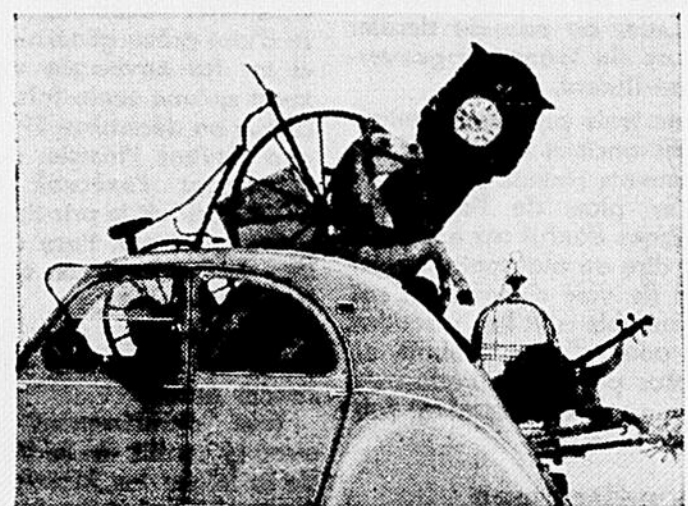
En vertu de l'entente, il est également prévu que dix professeurs français d'écoles normales viendront au Québec, pour des périodes de six semaines, non seulement pour assurer un service d'enseignement dans les écoles normales mais aussi pour participer à des entretiens portant sur des questions pédagogiques.

D'ACCORD,
ELLE EST LAIDE,

Mais...



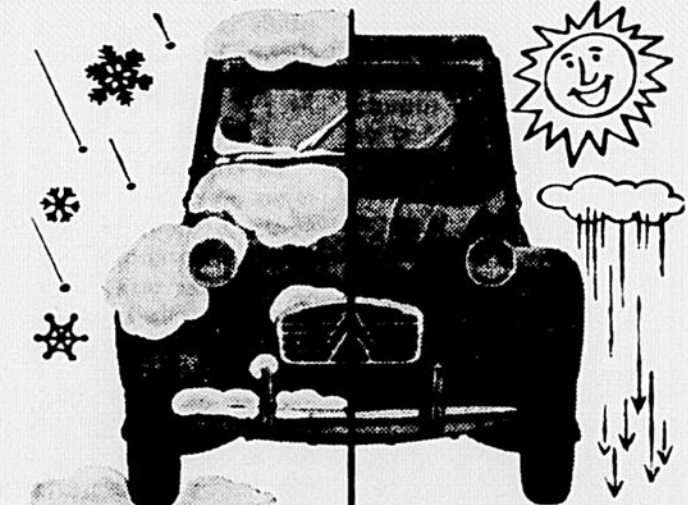
avec elle, c'est la liberté... elle vous offre la clé des champs!



elle porte, elle emporte, elle transporte n'importe quoi, n'importe où!



toute simple et très "nature" c'est la voiture de l'aventure!



robuste, elle peut coucher dehors toute l'année!

parce qu'elle ne vous coûte rien, rien à l'entretien, rien en assurance, rien en consommation (60 milles au gallon); parce qu'elle n'a pas besoin de route, qu'elle passe partout, sur les mauvais chemins, sur la neige, la glace, le sable; parce qu'elle est si logeable, qu'on y est si bien assis, qu'elle est décapotable, qu'elle est *si bien chauffée*; parce qu'elle est à votre service, parce que ce n'est pas vous qui êtes au sien!

1,000,000 de connaisseurs l'ont choisie pour son confort — sa maniabilité — son économie — sa sécurité — sa robustesse — Venez essayer la 2 CV... Ensuite, vous direz sans doute: "Après tout, elle n'est pas si laide que ça!!!" Nous vous souhaitons la réussite et une 2 CV pour la graduation! \$1,450.00 "tout compris".

CITROËN
CANADA LIMITÉE

MONTREAL
CITROËN CANADA LIMITÉE
4010 ouest, Ste-Catherine
4584, rue Papineau
Tél.: 937-7411
Tél.: 527-9861

CHICOUTIMI-JONQUIERE
SELECT AUTOMOBILES
581 boul. du Centenaire
Jonquière
Tél.: 547-1111

TORONTO
CITROËN CANADA LIMITED
623 Yonge Street
Tél.: 922-6191

GARANTIE TOTALE
de 2 ANS ou 24,000 MILLES sur
les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE

Concessionnaires et points de service à: Amos - Belleville - Chicoutimi-Jonquière - Drummondville - Edmonton - Granby - Halifax - Hamilton - Kingston - Kitchener - Lévis - Matane - Montréal - New Liskeard - Ottawa-Hull - Peterborough - Québec - St. Jean d'Iberville - Scarborough - Sherbrooke - Sydney - Toronto - Trois-Rivières - Val d'Or - Val St-Michel - Vancouver - Woodhill (Malton).

En marge de l'actualité

SYNDICATS, PLANIFICATION ET CONSEIL LEGISLATIF

• Une analyse de Daniel Latouche

Ces trois problèmes n'ont à première vue d'autres liens entre eux que d'être à la fois très actuels et très importants.

Les derniers conflits syndicaux de la Presse et de la Régie des Alcools ont porté au premier plan le syndicalisme québécois : la création de la Société Générale de Financement et la création éventuelle dans un avenir non moins éventuel d'une probable aciérie qui sera peut-être québécoise, ont relancé avec une nouvelle vigueur le problème de la planification économique dans "la belle province". Quant au Conseil Législatif et au rôle qu'il devrait jouer dans la vie politique, le problème tout en remontant à l'époque même de la création du Conseil s'est vu accorder l'honneur de figurer au sein du dernier Discours du Trône du gouvernement libéral.

Donc trois problèmes relativement anciens mais que des événements récents ont mis au premier plan de l'actualité : problèmes dont il est nécessaire de dire un mot tout d'abord avant de voir comment il serait possible de les résoudre dans une solution globale et non plus par des cataplasmes locaux comme cela s'est fait jusqu'à présent.

Le syndicalisme québécois

Les syndicats québécois comme la plupart des syndicats partout à travers le monde sont nés au sein d'une économie de type libérale et capitaliste. Dans un tel milieu les syndicats n'avaient d'autre chose à faire que de défendre les intérêts des ouvriers en s'attaquant au régime du "laisser faire et du laisser aller". Les syndicats sont nés essentiellement pour s'opposer et non pour participer.

Toute leur action se situait dans un cadre de défense des ouvriers contre le système.

De 1915 à 1936, les syndicats québécois ont déclenché plus de 500 grèves : 500 grèves qui tout en exprimant une opposition au système capitaliste n'ont pas entrepris de le détruire parce que les syndicats acceptaient la règle du jeu et inscrivait leur action au sein de ce même capitalisme. C'est de cette façon que les syndicats ouvriers québécois ont trahi les ouvriers en leur faisant subir toutes les conséquences négatives car un syndicat qui déclenche une grève mais qui refuse de s'attaquer au système qui engendre les maux n'aide pas ses membres, au contraire il leur fait supporter les représailles non-apparentes du système.

Dans cette optique les ouvriers jouent perdant à tout coup, comme s'ils déclenchaient

la grève en sachant très bien qu'ils vont céder et perdre le combat.

A partir de 1936 le régime Duplessis concrétisa pour nos syndicats l'ennemi premier qu'il faudra détruire. La CSN fut particulièrement active dans ce rôle d'opposition au régime Duplessis. Cette période fut celle des grandes grèves : Louiseville, Asbestos, Murdochville, Sorel et Valleyfield. De grandes grèves, certes.

Des grèves qui passionnent l'opinion publique, qui la forcent à prendre position pour ou contre le syndicalisme. Mais des grèves qui ne prouvent rien.

Sinon la faiblesse de nos syndicats qui se refusent à considérer l'éventualité concrète d'une grève générale : celle-ci ne fut envisagée sérieusement qu'une seule fois à Louiseville en décembre 1952 alors que devant l'inertie du gouvernement l'exécutif de la CTCC décidait le principe d'une grève générale. Face à la colère de Duplessis, on se ravisa immédiatement.

Il ne pouvait être question d'une action mettant en cause l'ordre établi.

Tout dernièrement encore avec le conflit de la Presse et de la Régie des Alcools le même problème se posa.

On peut résumer à trois les principaux problèmes auxquels ont à faire face les syndicats québécois de 1965.

1. Le problème de l'unité syndicale

Le combat FTQ-CSN dont on a eu un aperçu lors de la rencontre télévisée entre Messieurs Marchand et Laberge fait oublier aux dirigeants syndicaux qu'ils sont là pour les ouvriers et non pas contre eux-ci.

Une centrale unique n'est pas indispensable et même elle peut ne pas être souhaitable (nous discuterons la question ultérieurement), mais de la même façon une lutte à finir n'est pas spécifiquement bénéfique pour les ouvriers.

2. Le problème d'intégration du syndicalisme dans la vie économique de la Province

Depuis un siècle le milieu dans lequel sont appelés à évoluer les syndicats a considérablement évolué, nous n'en sommes plus à l'époque du libéralisme complet : l'État a de plus en plus son mot à dire dans l'économie nationale. Cette évolution du milieu suppose chez le syndicalisme une évolution parallèle. Son rôle n'est plus uniquement de défendre les ouvriers contre le système, mais de participer à l'élaboration même du système afin peut-être de pouvoir

mieux le changer au profit des ouvriers.

Il ne s'agit pas ici d'une collaboration angélique et inconsciente comme par le passé.

Il s'agit d'une intégration active des syndicats à la vie politique et économique de l'État du Québec. Comment se fera cette intégration c'est là tout le problème.

3. Le problème de la responsabilité des syndicats face à leurs membres

Si les syndicats se voient confier une responsabilité par le rôle qu'ils ont joué dans la vie de l'État, ils se voient par le fait même confié une responsabilité d'éducation face à leurs membres. Le rôle du syndicat n'est plus uniquement celui de préparer des grévistes, il lui faut aussi préparer des citoyens. Le syndicat deviendrait alors une école de formation.

Dans quelle mesure les syndicats québécois s'orientent dans cette voie d'éducation demeure pour l'instant un problème.

La planification

Au début tout semblait très bien fonctionner dans ce domaine, le gouvernement de Monsieur Lesage semblait décider à doter le Québec d'un plan économique à la taille de son économie. Par une loi sanctionnée le 22 février 1961, la législature provinciale instituait le Conseil d'Orientation économique du Québec (COR). Le Conseil recevait pour tâche.

- I) "d'élaborer le plan de l'aménagement économique de la Province en prévoyant l'utilisation la plus complète de ses ressources matérielles et humaines ;"
- II) "de conseiller le gouvernement de sa propre initiative ou sur demande, sur toute question économique."

Il appartenait donc au Conseil d'Orientation Economique de préparer le premier plan quinquennal du Québec, plan qui devait selon les dires du Premier Ministre couvrir la période 1965-1970.

"J'ai la conviction profonde que l'avenir économique du Québec dépend du succès que connaîtra le premier plan d'action économique, plan qui sera vraisemblablement présenté en 1965 pour une période allant jusqu'en 1970 inclusivement et qui est préparé actuellement par le Conseil d'Orientation économique institué en 1961."

Quant au processus d'élaboration de ce plan, le Premier Ministre tenait ces paroles lourdes de sens.

"des commissions consultatives allaient être formées et que les agents de la vie économique-industriels, tra-

vailleurs, commerçants . . . etc., allaient être consultés sur les objectifs à atteindre au cours de cette vaste entreprise de planification."

Par la suite, le gouvernement allait mettre sur pied 2 comités gouvernementaux.

—Comité Ministériel de Planification (CMP) chargé plus spécifiquement de faire le lien entre le COE qui pense le Plan et le Conseil des Ministres qui l'approuve.

—Comité permanent d'aménagement des Ressources (CPAR) qui doit s'occuper du programme ARDA dans le Québec.

Face à ces différents comités et Conseils, Maurice Giroux pose la question à savoir si nous ne sommes pas en plein chaos.

"Si la tâche principale du CPAR est de mettre en oeuvre une action de planification régionale et de se consacrer à l'aménagement des ressources matérielles il n'est pas exclu que chemin faisant il se découvre la mission de procéder aussi à un aménagement des ressources humaines . . ."

Si par contre le COE allait devoir s'engager dans cette voie, il en résulterait une confusion des tâches et un gaspillage d'énergies. Pour que tous les organes de Planification s'intègrent harmonieusement, les travaux d'élaboration et les travaux d'exécution doivent être soigneusement départagés entre le COE et le CPAR."

A cette seule condition, il n'y aura pas de chaos.

Mais il y a aussi le problème des hommes.

Le premier directeur général du COE Maurice Joubert doit soumettre en février 1964, un rapport lourd de 600 pages.

Entretiens des dissensions ont vu le jour au sein du COE et par un jeu de passe-passe Roland Parenteau se retrouve le 14 septembre directeur général en remplacement de Maurice Joubert, nommé secrétaire permanent du CMP.

Les reproches faits à Monsieur Joubert furent surtout qu'il avait tendance à se comporter comme un commissaire Général au Plan et de vouloir ainsi oublier le COE pour aller directement aux Ministres et qu'il voulait entreprendre une planification totale sans une comptabilité nationale exacte.

Parce que l'on ne possède pas de statistiques précises on ne peut élaborer aucun plan global disent les adversaires de Monsieur Joubert qui leur répond que l'absence de ces données statistiques ne doit pas empêcher :

"L'élaboration d'un plan pour la période de 1965 à 1970. Au contraire le Plan 1-A consiste en une sorte de

planification générale de la notion de planification dans le contexte québécois."

En février 1965, nous en sommes encore là. Bien plus la situation semble continuellement se détériorer.

Le cas de la Sidérurgie en est un exemple flagrant, après 2 ans de promesses gouvernementales on ne sait plus du tout où l'on s'en va; certains remettent même en question l'existence même de cette fameuse aciérie.

Le problème de la planification au Québec apparaît comme fort complexe.

—Nous manquons encore de plusieurs données essentielles avant de mettre à exécution un plan économique.

—Mais surtout nous manquons d'une philosophie de la planification. Le gouvernement libéral a lancé l'idée d'un Plan, cela faisait très bien dans notre contexte moderne et après la visite de M. Malraux au Québec on ne pouvait faire autrement qu'admirer le fameux Plan Français.

On a donc mis sur pied des structures qui actuellement tournent à vide faute de pouvoir s'appuyer sur une idéologie de la planification.

On ne s'est pas encore arrêté à la notion même de planification. Pourquoi un plan ?

Et surtout qui le fait ce plan ? Un conseil composé de 15 spécialistes qui se réunissent entre quatre murs au 20e étage d'un édifice prestigieux, ou bien les éléments de base de la Nation.

Ce sont là des choses auxquelles il faudra s'arrêter dans un bref délai.

Il n'appartient pas au gouvernement à l'exclusion de tout autre groupe de déterminer des priorités du Plan.

Dès maintenant on peut déceler une participation des syndicats à l'élaboration de ce plan.

Le Conseil Législatif

Il faudra faire un effort véritable pour ne pas aborder cette question avec un sourire.

Avec le Sénat Fédéral ce sont probablement les deux seuls organes gouvernementaux qui font rire les gens.

Dans notre monde sérieux, les Chambres Hautes ont du moins l'importance d'être un réservoir d'humour.

A vrai dire il faudrait plutôt pleurer devant l'existence de ces Chambres.

Finalement on ne sait plus trop si l'on doit rire ou pleurer. Le Conseil Législatif de la Province de Québec a été créé au dire de Sir Georges-Etienne Cartier.

"parce qu'au Bas-Canada nous sommes monarchistes, conservateurs et nous voulons prendre les moyens

Syndicats, planification et Conseil Législatif

pour empêcher la tourmente populaire de jamais bouleverger l'Etat."

Sans risque de se tromper on peut affirmer que ces raisons n'existent plus.

Le Conseil Législatif n'est pas inutile, au contraire grâce à sa composition arbitraire il est là essentiellement pour protéger les intérêts de certaines minorités contre l'intrusion toujours plus vorace de la Chambre Basse.

C'est précisément parce qu'il joue bien son rôle de protecteur des gens en place que plusieurs exigent qu'on l'élimine ou du moins qu'on le transforme radicalement.

Quand on pense qu'en 20 ans de vie parlementaire un certain conseiller législatif n'ouvrit que deux fois la bouche; la première pour prêter serment et la seconde pour demander que l'on ferme la fenêtre à cause d'un courant d'air, c'est décourageant.

Une double justification explique l'existence d'une double chambre d'Assemblée.

1) Pour permettre aux éléments dignes du pays de pouvoir s'exprimer eux aussi.

"Il y a toujours dans l'état des gens distingués par la naissance, les richesses ou les honneurs: mais s'ils étaient confondus avec le peuple et s'ils n'avaient qu'une voie comme les autres la liberté commune serait leur esclavage... ainsi la puissance législative sera confiée, et au Corps des Nobles, et au Corps qui sera choisi pour représenter le peuple, et qui auront chacune leurs Assemblées et leurs délibérations à part, et des intérêts séparés."

2) Pour favoriser un meilleur gouvernement.

"En effet l'unité de la Chambre donnerait une trop grande puissance au Parlement vis à vis du gouvernement et aboutirait au régime d'assemblée. Seul un Parlement affaibli par la dualité de la Chambre maintiendrait un régime parlementaire unifié." (7)

Sans oublier la raison classique qui veut qu'une deuxième Chambre évite de passer des lois imparfaites et injustes.

Un examen attentif de ces différents motifs laisse sans raison d'existence le Conseil législatif.

— Il n'y a pas d'aristocratie canadienne-française face à un peuple.

— Il est plus facile à un exécutif de rencontrer une seule Chambre que deux.

— Quant au 'mûrissement' des lois...

Le Conseil Législatif doit donc disparaître ou encore doit-on lui donner du travail à faire. Ce que Monsieur Daniel Johnson a soulevé à plusieurs occasions avec justesse.

LE PRÉSIDENT DE L'U.G.E.Q. DANS LE NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

DES ÉTUDIANTS ÉVEILLÉS AUX PROBLÈMES SYNDICAUX

par Marthe THERRIEN

C'est dans le Nord-Ouest québécois que s'effectuait la dernière tournée du président de l'U.G.E.Q., Jacques Desjardins. A son arrivée dans la ville de Rouyn samedi, il est immédiatement entré en contact avec le président du Collège de Rouyn, avec lequel il a discuté du programme de l'U.G.E.Q. et fixé le moment de sa rencontre avec les étudiants du Collège. Il a ensuite tracé l'horaire des visites des différentes institutions de la région et s'est occupé d'en rencontrer les présidents d'Associations Générales. Son itinéraire comprenait les villes d'Amos, Rouyn et Noranda.

Lundi matin, devant les 300 étudiantes de l'Ecole Normale l'Assomption d'Amos, l'Institut familial et le Collège du même nom, Jacques Desjardins s'est prononcé sur l'urgence de réunir tous les étudiants du Québec en une même Association: "Il faut à tout prix détruire ce cloisonnement institutionnel qui fait que les étudiants ne se connaissent pas d'une discipline à l'autre. Il existe une échelle de valeurs selon laquelle les étudiants du Classique jouissent d'un statut supérieur à celui des étudiants de l'Ecole technique. Qu'on détruise ces barrières à l'intérieur même du monde étudiant! C'est ce que tente l'U.G.E.Q.". M. Desjardins, après avoir défini ce qu'est l'U.G.E.Q. et insisté sur son but, qui est de réunir les étudiants d'une région dans une même Association autonome, et pour motif d'efficacité, a ensuite

répondu aux questions des étudiants. Ces questions portaient surtout sur la place de l'U.G.E.Q. dans le futur Institut, sur la reconnaissance ou sa non-reconnaissance comme corps intermédiaire par le gouvernement du Québec, enfin sur le motif du statut non-confessionnel de l'U.G.E.Q. Il s'est manifesté un véritable intérêt des étudiantes pour la création d'une Association régionale: "On en a assez d'être mis à l'écart, nous les étudiants de la région, simplement parce qu'on est loin de Montréal".

Dîner avec Mgr Forest!

La même journée, Jacques Desjardins était reçu à dîner par Mgr Forest, recteur du Collège d'Amos; d'autres autorités du Collège étaient présentes. M. Desjardins a ensuite rencontré les membres de l'exécutif du Collège d'Amos, ainsi que l'équipe du journal Horizon, de la même institution. La discussion portait sur la possibilité de réaliser une Association régionale; Les étudiants étaient surtout intéressés par le plan technique, par le mode d'application d'une telle Association, car, ne détenant leur AG à l'intérieur du Collège que depuis octobre dernier, ils se montraient plutôt prudents, avouant leur manque d'expérience en ce domaine.

Jacques Desjardins a par la suite rejoint les représentants des 12 Associations de la région pour les convoquer à une réunion le soir à Rouyn. Dix de ces Associations ont délégué un ou plusieurs membres, ce qui peut être calculé comme une réussite

en raison du manque d'information au sujet de l'U.G.E.Q. On pouvait compter parmi les étudiants présents des représentants d'Ecoles Normales, de Collèges classiques, d'Ecole technique, d'Institut familial, d'Ecoles d'Infirmières-auxiliaires ainsi que d'Ecoles d'Infirmières. M. Desjardins a rappelé les buts de l'U.G.E.Q., qui sont "le désir des étudiants canadiens-français de rayonner au Québec, ainsi que la volonté de redresser dans le domaine de l'éducation, les régions de la province". Il a expliqué le rôle du syndicalisme étudiant, qui est, "non seulement de promouvoir les intérêts immédiats tels les revendications de locaux adéquats, de professeurs compétents, etc, mais aussi de s'intéresser aux problèmes à l'échelle nationale: "Il n'y a pas de problèmes étudiants. Il n'y a que des problèmes nationaux concernant les étudiants. Elle est finie l'ère où l'on isolait les étudiants du reste du peuple, de peur de les effrayer devant les difficultés de la vie, a-t-il ajouté. Nous devons maintenant être des citoyens à part entière".

Un comité provisoire

Une fois les étudiants suffisamment renseignés au sujet de l'U.G.E.Q., les représentants des 10 Associations présentes ont procédé à la formation d'un comité provisoire pour étudier la possibilité d'une Association régionale. Un président a été élu, ainsi qu'une secrétaire. La réunion du comité provisoire a été fixée au 2 avril, à Amos. Il est à espérer que cette expérience

portera fruit, et qu'on verra bientôt naître une Association des Etudiants du Nord-Ouest québécois...

Jacques Desjardins a terminé sa tournée dans la région par une visite le mardi matin au Collège de Rouyn. Devant la majorité des étudiants du cours collégial, il a prononcé à nouveau une conférence d'information sur l'U.G.E.Q. Les étudiants se sont montrés très intéressés au sujet d'une telle Association, bien qu'un peu sceptiques quant à la possibilité de réalisation. Il est déplorable cependant qu'on n'ait pu procéder à une période de questions, du fait que plusieurs étudiants avaient des examens. Tout au plus avons-nous pu recueillir des opinions d'étudiants que nous vous livrerons.

Il semble, en constatant l'éveil qu'a provoqué chez les étudiants une conférence comme celle de Jacques Desjardins, que celui-ci n'a pas perdu son temps en se rendant lui-même dans toutes les régions de la province. Il a par le fait même réfuté l'opinion voulant que toute organisation syndicale étudiante soit désintéressée des régions éloignées du centre. M. Desjardins avoue au contraire qu'il a grand besoin de l'adhésion de tous les étudiants à l'U.G.E.Q., qui, fortement décentralisée, ne cherchera pas à brimer les droits des différentes Associations régionales. Nous n'avons plus qu'à attendre les résultats de l'intervention de M. Desjardins, en espérant que les étudiants auront compris le rôle de premier plan que l'U.G.E.Q. leur destine.

En visitant le Collège de Rouyn...

(M. T.) — Je ne prétends pas dresser un tableau complet des différents aspects de l'organisation interne du Collège de Rouyn. Je veux plutôt livrer le résultat de mes observations et de renseignements recueillis au sein du personnel dirigeant et des étudiants de l'institution.

Situé dans la nouvelle partie de la ville, il est, tant au point de vue effectifs — il groupe près de 450 étudiants — que développement, l'insti-

tution la plus importante du Nord-Ouest québécois.

Une double Association Générale d'Etudiants

Un aspect intéressant de l'avancement du Collège est qu'il détient une A.G. (Association Générale) d'étudiants depuis quatre ans. A l'origine, l'Association était cependant subdivisée en deux sections possédant chacune son Conseil: les externes et les pensionnaires. Le rôle de l'A.G.,

alors très réduit, se bornait à peu près uniquement à l'organisation des loisirs et à certaines revendications d'ordre matériel. Il n'était pas de sa compétence de suggérer des moyens d'améliorer les cours ou de se mêler des problèmes académiques "regardant l'Administration".

Fusion des deux Associations en une seule

Les étudiants ont réalisé que

le sectionnement à l'intérieur de leur Collège réduisait l'efficacité de leur Association. C'est ainsi que, par désir de voir s'étendre leur pouvoir, a été instaurée depuis novembre dernier une Association unique groupant les étudiants du Collège, à tous les niveaux. Il semble qu'une nette amélioration dans la mentalité étudiante en ait résulté, du fait que cette initiative a contribué

Au PLATEAU — Jeudi et samedi, 8 et 10 AVRIL

FESTIVAL BEETHOVEN

Sonates et variations pour violoncelle et piano

ANDRE JACQUELINE

NAVARRA DUSSOL

Places — ADULTES: 2 concerts pour \$7.00 ou \$4.50 par concert, taxe inc.
ETUDIANTS: 2 concerts pour \$3.00 ou \$2.50 par concert
(Inclure enveloppe affranchie avec commande postale)

PRO MUSICA: 1270 ouest, rue Sherbrooke - 845-0532 — ou chez
ARCHAMBAULT: 500 est, Ste-Catherine et 2140, de la Montagne

Paesano vous invite...

VENEZ SAVOURER NOS DELICIEUX PLATS
TYPIQUEMENT ITALIENS

Vous trouverez une atmosphère qui vous rappellera les charmes et les parfums subtils de l'Italie.

Ce petit coin de paradis vous aidera à oublier la solitude des études.

RESTAURANT PAESANO
731-8221

5192, Côte-des-Neiges
près chemin de la Reine-Marie

Le Collège de Rouyn...

à détruire le cloisonnement entre pensionnaires et externes.

Création de comités

L'Association, maintenant plus en mesure de dispenser des services aux étudiants, a vu à la création de comités. C'est ainsi que récemment a été mise sur pied la co-gestion académique, celle-ci formée de 2 professeurs laïcs, 2 étudiants et 2 représentants de la Direction des études. Quant à la participation des étudiants au comité de discipline (5 étudiants et un éducateur "d'esprit très ouvert"), elle date déjà de quelque temps et s'avère efficace. Un fait intéressant à noter : les étudiants du Collège de Rouyn sont les

premiers à tenter cette expérience de la co-gestion, et l'auto-discipline semble assez prometteuse. Le Conseil de l'Association bénéficie également des services du Père Lagacé comme aviseur technique; ce dernier n'agit pas en tant qu'aumônier. On peut mentionner la formation d'un Comité d'Etude sur l'Indépendance du Québec (C.E.I.), chargé d'étudier la position du Québec dans la Confédération, et la possibilité d'une séparation du Québec d'avec le Canada. Enfin, la Commission De Denus étudie le cas de la FAGECCQ, c'est-à-dire doit justifier ou non l'adhésion à cet organisme. Peut-être les con-

clusions de la dite commission auront-elles pour résultat de faire crédit à l'UGEQ pour voir s'il y aura amélioration ou non du sort des étudiants...

Enfin, il convient de mentionner "Le Classique", organe officiel (indépendant de l'AG) des étudiants du Collège de Rouyn. Une grande liberté d'action est laissée au journal : la récente prise de position pour le socialisme en est la preuve. La publication du rapport financier complet du Collège est une autre brillante initiative des étudiants.

Locaux adéquats ?

Un problème majeur au Col-

lège est l'insuffisance des locaux pour les cours; ceux qui servent actuellement à cet effet sont souvent peu appropriés. Avant 1960, ce fait était dû à l'insuffisance d'octrois, mais, maintenant, d'année en année, le nombre d'étudiants croît et on doit agrandir le Collège. Ce sont les laboratoires, nous disent les étudiants, qui sont les moins bien aménagés : "L'équipement n'est pas assez complet pour nous permettre de faire les expériences nécessaires." "Plusieurs salles de cours auraient aussi besoin d'être rénovées," avoue un autre étudiant.

Il semble donc que le Collège soit assez bien organisé matériellement et qu'il puisse répondre en grande partie aux besoins des étudiants. Quant aux points qui laissent à désirer, ils peuvent être améliorés si les étudiants prennent la peine de s'unir et de réclamer des autorités, ainsi que du gouvernement, de meilleures conditions de travail dans des locaux plus appropriés. L'UGEQ sera peut-être l'organe qui permettra l'avancement du Collège. Il n'appartient qu'aux étudiants d'en bien comprendre les structures pour en faire ensuite un instrument de progrès.

LE PRÉSIDENT INTERROGE LES ÉTUDIANTS : "que pensez-vous de l'U.G.E.Q."

par Marthe THERRIEN

L'exposé de Jacques Desjardins, président de l'UGEQ, devant les étudiants de la région du Nord-Ouest québécois, a suscité de multiples réactions. Certains se sont révélés entièrement d'accord avec les principes invoqués pour suggérer la création d'une Association régionale : "Il est vrai qu'on doit devenir des citoyens à part entière dans la société. Pourquoi demeurer à l'écart? Quant aux relations des étudiants avec les ouvriers, une entente serait souhaitable car ils ont des problèmes communs. Aussi bien s'entraider."

La distance

On tend de plus en plus à accepter la définition de l'étudiant, "travailleur intellectuel", et on admet en même temps la nécessité du syndicat. Un point, cependant, préoccupe les étudiants de la région : "En quoi l'UGEQ différerait-elle de la FAGECCQ? En groupant les étudiants de toutes les disciplines, au niveau régional, ce que ne fait pas la FAGECCQ. L'UGEQ se gagne ainsi la sympathie de plusieurs, car elle constitue un organe plus représentatif des étudiants et s'impose comme corps intermédiaire. Mais il y a la distance. Et quelle garantie nous donne l'UGEQ qu'elle respectera nos opinions et nous fournira une information adéquate de ses activités?" Nous pourrions répondre partiellement en rappelant la création, dès septembre prochain, d'une revue hebdomadaire qui renseignera tous les étudiants du Québec sur les activités de chacune des Associations régionales. Cela n'est pas présenté comme moyen d'abolir les distances, mais de les atténuer. Pour ce qui est du respect des opinions, nous avons déjà mentionné la très forte décentralisation au sein de l'UGEQ, de sorte que chaque Association peut être dite autonome.



Le président de l'UGEQ et notre reporter.

La cotisation

Certains sont d'avis qu'"on ne veut que notre cotisation. A quoi ça peut nous servir de faire partie de l'UGEQ? On n'en a pas besoin, on peut voir nous-mêmes à nos intérêts." Cette remarque est le résultat d'expériences malheureuses par le passé dans le domaine du syndicalisme. En effet, certaines Associations, n'agissant pas volontairement dans le but d'exploiter les étudiants des régions éloignées, n'avaient aucun moyen technique satisfaisant pour communiquer les informations à temps et ne pouvaient, faute d'argent, organiser des tournées d'information. On peut alors comprendre aisément la méfiance des étudiants.

Cloisonnement institutionnel

Jacques Desjardins, alors qu'il s'adressait aux étudiants, a fait remarquer le cloisonnement institutionnel qui existait chez nous au Québec. Nous avons demandé aux étudiants de la région ce qu'ils pensaient de leurs confrères des autres disciplines. Plusieurs refusent d'admettre qu'il y ait de telles barrières : "C'est

faux. Chez nous, on ne fait pas de différence entre un étudiant du Technique et un autre du Classique. On joue tous ensemble au football." D'autres affirment au contraire : "Il est vrai qu'on se connaît peu entre étudiants de disciplines différentes, et même d'institutions différentes. On ne se rencontre jamais. Et comment va-t-on se rencontrer? par des réunions? peu seront intéressés d'y participer. Et pourquoi se rencontrer? Prenons l'exemple d'un étudiant des Arts et un autre de Sciences. On n'a rien en commun, on n'a pas de sujet de conversation pouvant intéresser les deux gars. Et, si on tente de discuter, nos arguments trop disparates ne permettent pas d'arriver à des conclusions pratiques." Il est temps de remédier à cette situation en leur faisant voir la nécessité de se rencontrer et de se connaître.

Manque d'information préalable

"C'est la première fois qu'on entend parler de l'UGEQ," nous affirme-t-on de toutes parts. "Il eût mieux valu nous informer auparavant. La rencontre aurait été plus fructueuse, car M. Desjardins a perdu du temps à nous expliquer des détails. Le contact a été trop bref pour nous donner un aperçu satisfaisant du mécanisme de l'UGEQ. Il est à espérer que notre président de Collège saura y remédier et nous renseigner plus abondamment. Nous avons été plusieurs, je crois, à être intéressés au projet d'Association régionale."

Poursuivant la même idée, un autre étudiant nous a avoué : "Il est nécessaire que la masse des étudiants reçoivent des informations adéquates au sujet de l'UGEQ, car c'est peut-être le seul organisme, actuellement, dont la formule respecterait les intérêts des régions éloignées. Il ne faut pas laisser agir seulement un petit groupe de dirigeants. Le syndicalisme, c'est l'affaire de tous les étudiants."

Modalités de la présentation du projet

Il semble que le projet ait intéressé la majeure partie des étudiants, mais certains ont été choqués de la façon dont celui-ci a été présenté : "Nous n'avons pas de critique à formuler sur le projet lui-même, mais sur le fait qu'on nous l'a présenté comme si notre adhésion était gagnée d'avance. Ce n'est pas une évidence que la nouvelle formule de l'UGEQ soit la plus efficace. On doit nous le prouver, plutôt que de vouloir nous forcer la main." Il est dommage qu'on ait ainsi interprété l'attitude de Jacques Desjardins. A l'institution d'où vient cette remarque, M. Desjardins a eu à sa disposition un laps de temps relativement court, du fait que plusieurs étudiants devaient se rendre à leurs examens. Il a donc dû procéder assez rapidement pour expliquer son projet. Le même problème s'est présenté lors de la réunion pour la formation d'un comité provisoire.

Une autre remarque intéressante a été soumise. Un étudiant, commentant les nombreuses anecdotes dont M. Desjardins a parsemé sa conférence, a protesté : "Il veut nous caler avec ses exemples. Lorsqu'il se rendra à Québec ou en Gaspésie, il servira aux étudiants les 'perles' que nous n'aurons pas manqué de lui fournir par nos questions." Pour rendre justice au président de l'UGEQ, nous nous devons de faire la mise au point suivante : il est vrai que M. Desjardins a ainsi utilisé des faits divers ou des observations des étudiants, mais le but recherché était essentiellement constructif. Faisant remarquer, par exemple, que certaines institutions étaient totalement démunies d'équipement adéquat, pour les cours, il a cité à l'appui le cas de l'Institut de Papeterie de Trois-Rivières. Plus tard, pour montrer que les étudiants se connaissent peu, même au sein d'une institution commune, il a raconté qu'un étudiant de Droit

d'une université bien connue de Québec ne savait même pas que les garçons pouvaient avoir accès aux études à l'Ecole Normale, attendu que cette voie était consacrée, croyait-il, uniquement aux jeunes filles et aux originaux du sexe masculin... Il y a là légère ignorance qui se doit d'être relevée. On voit évidemment que ce n'est pas à la région, mais au type d'individus que M. Desjardins s'attaquait.

Enfin, plusieurs ont déploré le fait que les institutions anglaises n'aient pas été invitées à faire partie de l'UGEQ : "UGEQ signifie Union Générale des Étudiants du Québec, si je ne me trompe," d'affirmer un d'entre eux. "Et les Anglais du Québec? Je ne peux comprendre les motifs d'une telle discrimination, d'autant plus que les faits français et anglais sont indissociables dans le Québec." Cette remarque reflète bien la mentalité d'une partie de la population de la région où Anglais et Français se côtoient sans cesse, travaillent ensemble et partagent leurs loisirs. Mais il faut voir le problème dans une autre optique. L'UGEQ s'est séparée de la Canadian Union of Students dans le but de rassembler les forces françaises étudiantes et de les faire rayonner au Québec. La séparation était nécessaire pour nous faire prendre conscience de notre individualité et assumer la responsabilité de notre orientation. Il ne s'agit pas d'une scission avec éclat, mais d'une volonté du groupe français du Québec de s'affirmer et d'acquiescer sa maturité. Rien n'empêche que des rencontres avec les autres organismes soient réalisées.

Nous n'avons plus qu'à refermer la parenthèse en espérant que les étudiants comprendront qu'il est de leur intérêt de s'affilier à l'UGEQ s'ils veulent l'avancement de leur région au point de vue de l'éducation. Car, si chacun s'isole et crie de son côté, les voix risquent de porter un peu moins loin.

DE MONTRÉAL À MONTGOMERY...

LA PREMIERE MANIFESTATION DE L'U.G.E.Q.: UN SUCCES!

"Oui, nous allons vaincre",
"Québec solidaire des Noirs",
"Noirs et Blancs ensemble",
"Nous serons tous frères",
"Oui, nous allons vaincre un jour".

Précédés par des drapeaux du Québec en berne, 3,000 étudiants de Montréal se rassemblaient mardi dernier, pour la première fois sous le sigle de l'UGEQ. La première manifestation de l'UGEQ se voulait pacifiste et à portée internationale. En même temps qu'un groupe de noirs marchait sur Montgomery, les étudiants de Montréal, membres de l'UGEQ, marchaient sur le Consulat américain pour y faire un "sit-in" symbolique.

Dans un ordre impeccable, venant de trois rues convergentes, les manifestants se sont rassemblés en chantant en français le "We shall overcome" des noirs américains. Ils venaient des écoles secondaires, des collèges classiques, des écoles normales, des instituts techniques et de l'Université de Montréal.

Martin Luther King, le leader intégrationniste, avait délégué le secrétaire du "Student Non-Violent Coordinating Committee", M. James Foreman pour adresser la parole (en français) aux étudiants du Québec.

Aux manifestants qui l'écoutaient dans un silence religieux, M. Foreman a déclaré: "Les droits de l'homme sont indivisibles. Aucun homme dans le monde n'est vraiment libre lorsque d'autres hommes luttent pour la reconnaissance de leurs droits. Nous ne luttons pas seulement pour les Noirs. Nous luttons pour tous ceux, Noirs ou Blancs, qui souffrent de discrimination."

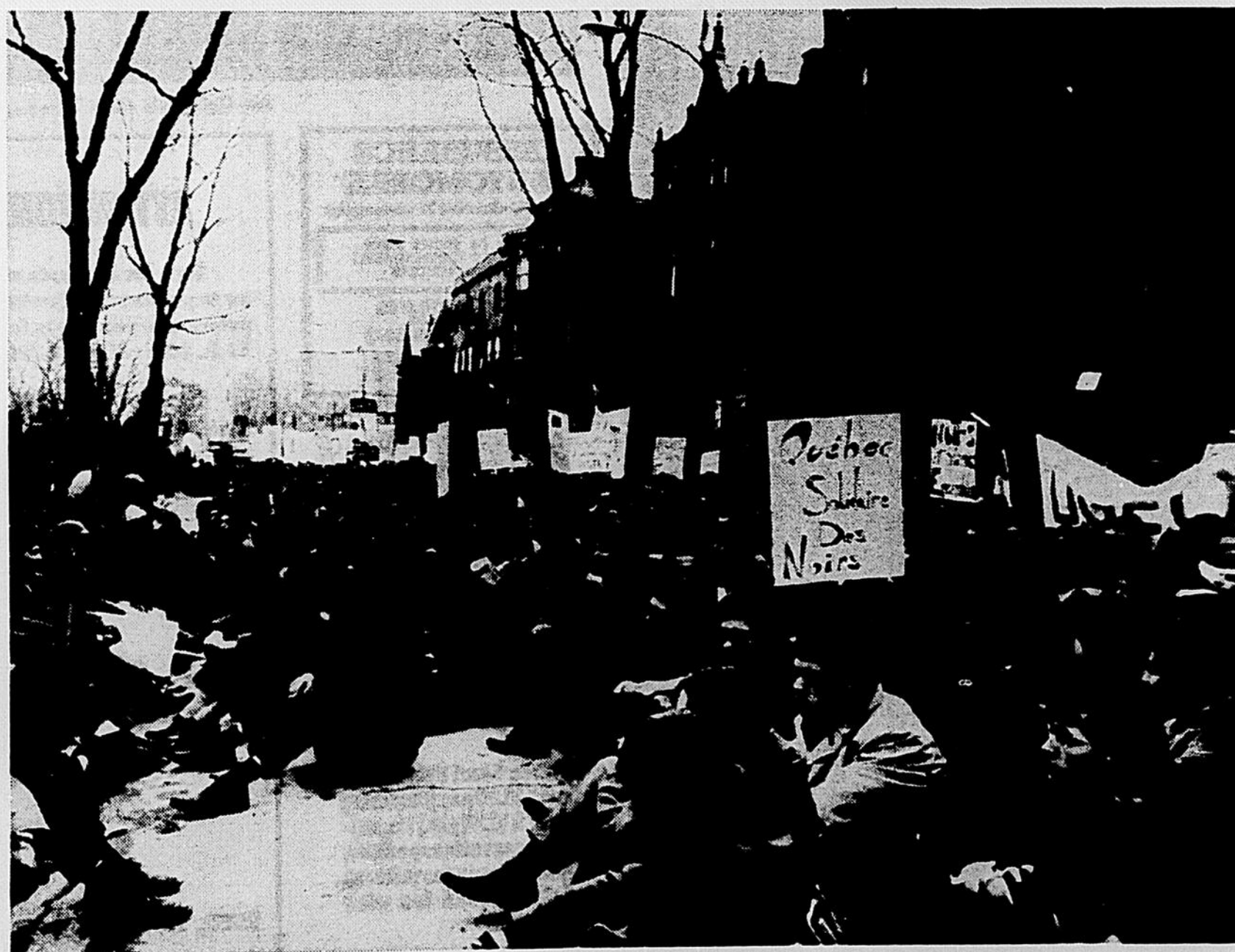
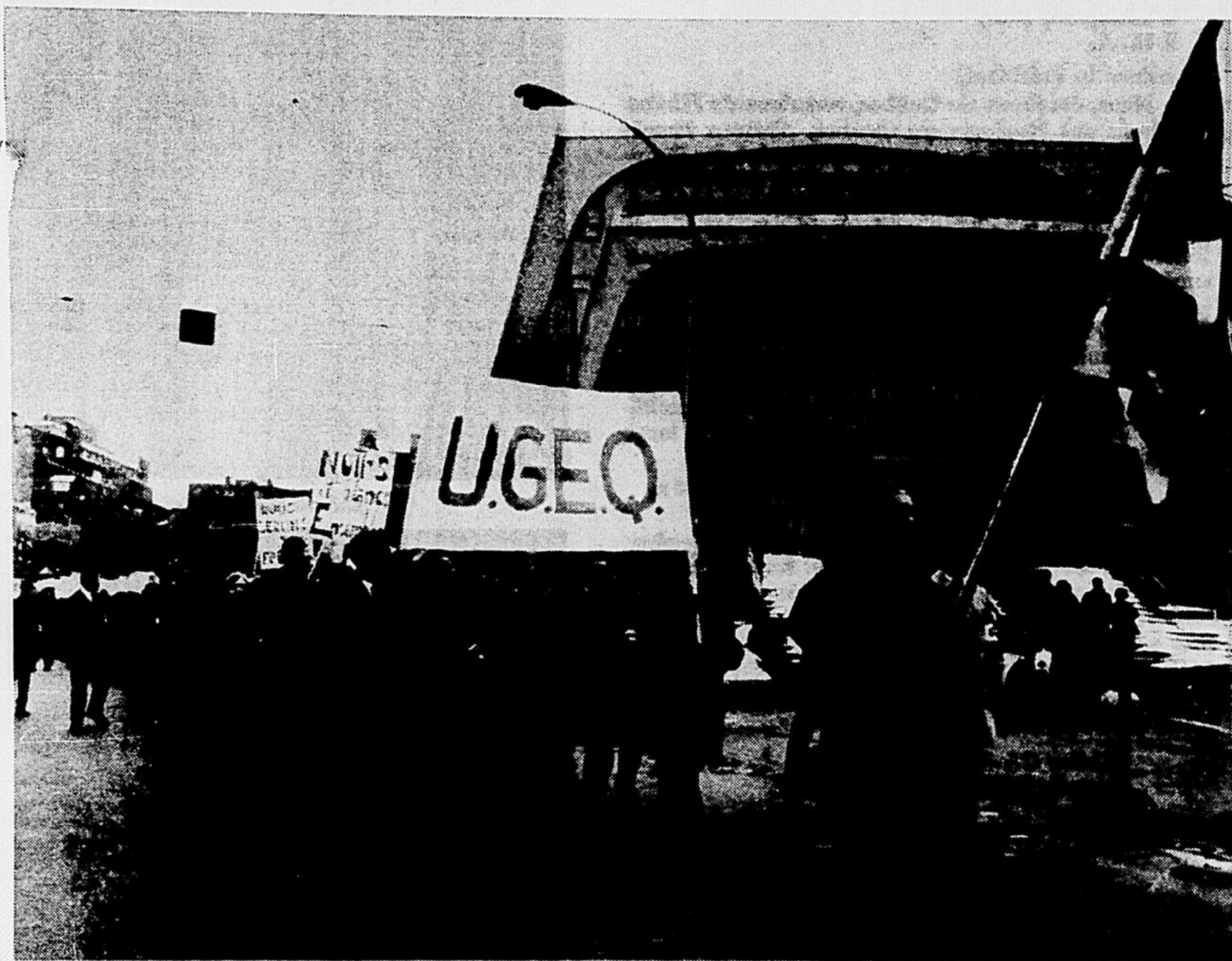
M. Foreman a poursuivi: "Le Québec et le Canada ont joué un rôle dans l'histoire de l'émancipation des Noirs. Ils ont servi notamment de refuge à de nombreux Noirs pendant la longue nuit de l'esclavage. Aujourd'hui, cent ans après son abolition, l'esclavage est plus subtil mais il existe encore. Vive la liberté, vive la justice, vive la solidarité!"

Après avoir longuement ovationné James Foreman, les étudiants se sont assis pendant plus d'une demi-heure, en silence, sur la chaussée en face du Consulat.

Des drapeaux tendus du Québec ont recueilli la somme de \$350 destinée à la Caisse des organisations luttant contre la discrimination raciale aux Etats-Unis.

A la fin du "sit-in", les étudiants ont entonné une dernière fois "Oui, nous allons vaincre" puis, se sont dispersés dans l'ordre.

Comme le faisait remarquer Richard Guay, vice-président aux affaires publiques de l'UGEQ, c'était la première fois que les étudiants membres de syndicats étudiants québécois manifestaient "en faveur d'une cause d'ordre international". **Chantal GAGNON**



L'U.G.E.Q. écrit au Président des U.S.A.

Monsieur Lyndon B. Johnson,
Président des Etats-Unis d'Amérique,
Maison Blanche,
1600, avenue Pennsylvania,
Washington, D.C.,
E.-U. A.

Monsieur le Président,

Nous, étudiants du Québec, membres de l'Union Générale des Etudiants du Québec, désirons témoigner, par notre présence devant le Consulat des Etats-Unis à Montréal, de notre indignation relativement aux événements qui se sont déroulés récemment dans le pays qui se veut le pays de la liberté par excellence. Nous manifestons un appui total aux citoyens américains de race noire luttant pour leur émancipation; nous blâmons les responsables des actes de barbarie qui se sont déroulés récemment en Alabama, tout particulièrement à Selma; nous prions le gouvernement des Etats-Unis de faire en sorte que soit mise en application l'égalité de tous les citoyens, égalité que proclamait votre illustre Thomas Jefferson, lorsqu'il disait :

"We hold these truths to be self-evident :
that all men are created equal . . ."

Nous désirons par la présente témoigner notre sympathie à l'égard de tous ceux qui furent victimes des actes ségrégationnistes dans votre pays.

Vous trouverez ci-jointe une copie de la résolution adoptée à l'unanimité par le Comité de Coordination de l'Union Générale des Etudiants du Québec.

Soyez assuré, monsieur le Président, de notre haute considération,

L'Union Générale des Etudiants du Québec,
par : Jacques DESJARDINS, président.

TEXTE : Chantal Gagnon
PHOTOS : Serge Proulx



R. Panet-Raymond, James Foreman, Richard Guay



Les Québécois dans la rue...



Face au Consulat : la collecte en faveur des noirs.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ETUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS

L.-M. DESILETS
ASSURANCES
Montréal : 861-5395
Québec : 872-7186
St-Hilaire : 467-5636

8^e SALON
DE L'AUTO
BRITANNIQUE

14 AVRIL

Hôtel Reine Élisabeth
MONTREAL



Entrée libre! Ouvert de 9
a.m. à 10.30 p.m. (Dimanche:
1 p.m. à 10.30 p.m.) Ne man-
quez pas cette exposition
prestigieuse des voitures
britanniques les plus
nouvelles!

ATTENTION! ATTENTION!

Tous les étudiants réguliers à plein temps qui n'ont pu se présenter au Service de Santé pour leur radiographie pulmonaire peuvent le faire les 5, 6 et 7 avril 1965, entre 11 h. 30 a.m. et 2 h. 30 p.m.

Cette radiographie pulmonaire se fait au Service de Santé, 3100, Marie-Guyard, angle Louis-Colin (entrée latérale ouest).

MERCI!

Société de
Services
Professionnels
INC.

2950, MASSON, suite 201

729-2841